

***SECTION DES SCIENCES  
DE L'EDUCATION***

***Plan d'études  
Guide de l'étudiant  
Catalogue des cours***

***1980 - 1981***

***SECTION DES SCIENCES  
DE L'EDUCATION***

***Plan d'études  
Guide de l'étudiant  
Catalogue des cours***

***1980 - 1981***

---

## TABLE DES MATIERES

<b>I. LISTES DU CORPS ENSEIGNANT ET DES SECTEURS</b>	2
<b>II. GUIDE DES ETUDIANTS</b>	7
<i>Pour les nouveaux étudiants</i>	
– Conditions et formalités d'immatriculation	8
– Admission de personnes ne possédant pas de titre de maturité	8
– Equivalences	9
– Bourses	9
– Logement	9
<i>Pour tous les étudiants</i>	
– Le système des crédits	10
– Les programmes d'études	10
– Information-Orientation	10
– Inscription aux cours	10
– Contrôle des programmes individuels	11
– Projets indépendants	11
– Examens	12
– Echecs	12
– Diplômes délivrés par la section des Sciences de l'éducation	13
– Délais d'obtention de la licence	13
– Etudiants ne désirant pas suivre de cours en 1980-81	13
<b>III. PLANS D'ETUDES</b>	
– Etudiants préparant la licence en Sciences de l'éducation	22
– Etudiants préparant des diplômes post-licence	22
A. Diplôme d'Etudes Avancées (DEA)	
– DEA avec mention "Développement et planification des systèmes de formation"	23
– DEA avec mention "Education des adultes"	24
– DEA sans mention	26
B. Diplômes avec spécialisation	
– Etudiants préparant un doctorat	27
– Cours destinés aux candidats à l'enseignement primaire (divisions élémentaire et moyenne)	27
– Cours destinés aux enseignants et aux cadres de l'enseignement secondaire	28
<b>IV. CATALOGUE DES COURS</b>	29

---

# I. Listes du corps enseignant et des secteurs

(entre parenthèses : numéro du bureau, susceptible de modifications)

## Président de la section :

M. Jean-Paul BRONCKART (354)

## Président de la Commission Plan d'Etudes :

M. Pier-Angelo NERI (357)

## Présidente de la Commission Orientation et Equivalences :

Mme Gisèle TUYNS, conseillère aux études (356)

## Secrétariat de la section :

Mlle Anne Clerc (conseils aux étudiants) (351)

M. Claude Droz (secrétariat des étudiants) (351)

Mlle Adriana Ricciato (secrétariat de la section) (352)

Mme Michèle Robert-Tissot (secrétariat de la présidence) (353)

## Corps enseignant :

Mme Linda ALLAL, professeur extraordinaire (302)

Assitants : Mme Glynis D'Souza

M. Gianreto Pini

M. Edouard BAYER, professeur extraordinaire (358)

Assistant : M. Nicolas Chauvet

M. Jean-Giles BOULA, chargé d'enseignement suppléant (311b)

Assistants : M. Christian Frey

Mme Claire Payot

Mlle Danièle BOUVET, chargée de cours (311b)

Assistante : Mlle Françoise Cornaz

M. Jean-Paul BRONCKART, professeur extraordinaire (354)

Assitants : Mme Martine Rouge-Gennari

M. Auguste Pasquier

M. Jean BRUN, chargé de cours (313)

Assistant : M. El Hadji Saada

M. Michel CARTON, chargé d'enseignement (310)

Assistante : Mlle Rosita Fibbi

Mme Gisèle CHATELANAT, chargée d'enseignement (318)

Assistante : Mme Patricia Lanceri-Romito

Mme Rosiska DARCY DE OLIVERIA, chargée d'enseignement (305)

Assistante : Mme Martine Grandjean

Mlle Marie-Joëlle DARDELIN (310)

Assistant : M. Gérard Sermet

Mme Marianne DENIS-PRINZHORN, professeur extraordinaire (315)

Assistants : M. Bernard Favre

Mlle Michèle Joz-Roland

M. Pierre DOMINICE, professeur extraordinaire (305)

Assistants : Mme Anne-Marie Kühn-Laborde

M. Jean-Paul Rütishauser

M. Jacques DUBOSSON, chargé de recherches (303, rue de Candolle 6)

M. Pierre FURTER, professeur ordinaire (309)

Assistantes : Mme Isabelle Cavicchi

Mme Suzanne Hagemann (308)

M. André GIORDAN, professeur extraordinaire (314)

(Assistant à nommer)

M. Luigi GIOVANNINI, chargé de cours (307)

M. Gérald GOY, chargé de cours (Observatoire de Sauverny)

M. Daniel HAMELINE, professeur suppléant (en 1980-81) (302, rue de Candolle 6)

Assistants : M. Ulrich Brugger

M. Rémy Gerber

M. Jean-Pierre Guignet

M. Claude Thollon-Pommerol

Mme Anne Zurcher

M. Siegfried HANHART, maître-assistant (308)

M. Ali HARAMEIN, chargé de recherches invité (Service de la Recherche sociologique)

M. Walo HUTMACHER, chargé de cours (310)

Mme Mireille LECOULTRE, maître-assistante (313)

M. Leonardo MASSARENTI, professeur ordinaire (320)

Assistants : Mme Françoise Lefort

Mme Jacqueline Losmaz

M. Jean-Pierre Nicod

M. Olivier Veyrat

M. Pier-Angelo NERI, chargé d'enseignement (357)

Mme Liliane PALANDELLA, chargée de mission (312)

Mme Anne-Nelly PERRET-CLERMONT, chargée de cours (312)

Assistante : Mme Marie Schubauer-Leoni

M. Didier PINGEON, chargé d'enseignement (317)

Assistants : M. Albert Burdet

Mme Souad Vivien

M. Claude PIRON, chargé d'enseignement (311b)

M. Edo POGLIA, chargé de cours (307)

Mlle Rosette POLETTI, chargée de cours (306)

Assistante : Mlle Françoise Maillard

M. Philippe POUSSIÈRE, chargé d'enseignement (306)

Assistants : M. Bernard Favre

Mme Jacqueline Ringerger

Mme Teresinha REY-PINTO, chargée d'enseignement (318)

Assistant : M. Alain Dupont

M. Johnny STROUMZA, chargé d'enseignement (357)

Assistante : Mme Dominique Thoraval

M. Claude THOLLON-POMMEROL, maître-assistant (302, rue de Candolle 6)

M. Louis VANÉY, chargé d'enseignement (317)

M. X.

Assistantes : Mme Isabelle Cavicchi

Mme Béatrice Maxwell

M. Y., chargé d'enseignement

M. Pierre-Henri ZOLLER, chargé d'enseignement (357)

## SECTEURS

### Secteur DEVELOPPEMENT ET PLANIFICATION DES SYSTEMES DE FORMATION

Responsables : Mlle Suzanne Hagemann et M. Siegfried Hanhart

Membres réguliers : M. Michel Carton

Mme Isabelle Cavicchi

Mlle Marie-Joëlle Dardelin

Mlle Rosita Fibbi

M. Pierre Furter

M. Luigi Giovannini

Mlle Suzanne Hagemann

M. Siegfried Hanhart

M. Edo Poglia

M. Gérard Sermet

Membres associés : M. Walo Hutmacher

M. Johnny Stroumza

M. Pierre-Henri Zoller

### Secteur EDUCATION DES ADULTES

Responsables : M. Pierre Dominicé et M. Johnny Stroumza

Membres réguliers : Mme Rosiska Darcy de Oliveira

M. Pierre Dominicé

M. Bernard Favre

Mme Martine Grandjean

Mme Anne-Marie Kühn-Laborde

Mme Françoise Maillard

M. Pier Angelo Neri

Mlle Rosette Poletti

M. Philippe Poussière

Mme Jacqueline Ringerger

M. Jean-Paul Rütishauser

M. Johnny Stroumza

Mme Dominique Thoraval

M. Pierre-Henri Zoller

Membres associés : M. Michel Carton

Mlle Rosita Fibbi

*Secteur EDUCATION SPECIALE*

Responsable : M Didier Pingeon

Membres réguliers : M. Albert Burdet

Mme Gisela Chatelanat

M. Jacques Dubosson

M. Alain Dupont

Mme Patricia Lanceri-Romito

M. Didier Pingeon

Mme Teresinha Rey-Pinto

M. Louis Vaney

Mme Souad Vivien

Membre associé : M. Leonardo Massarenti

*Secteur FORMATION ET RECHERCHE PSYCHOEDAGOGIQUE*

Responsable : M. Jean-Paul Bronckart

Membres réguliers : M. Jean-Gilles Boula

Mlle Danièle Bouvet

M. Ulrich Brugger

M. Jean-Paul Bronckart

M. Jean Brun

Mme Isabelle Cavicchi

Mlle Françoise Cornaz

Mme Marianne Denis

M. Bernard Favre

M. Christian Frey

M. Rémy Gerber

M. André Giordan

M. Gérald Goy

M. Jean-Pierre Guignet

M. Daniel Hameline

Mlle Michèle Joz-Roland

Mme Mireille LeCoultrre

Mme Béatrice Maxwell

Mme Liliane Palandella

M. Auguste Pasquier

Mme Claire Payot

Mme Anne-Nelly Perret-Clermont

M. Claude Piron

Mme Martine Rouge-Gennari

M. El Hadji Saada

Mme Marie Schubauer-Leoni

M. Claude Thollon-Pommerol

Mme Anne Zurcher

Membres associés : Mme Linda Allal

M. Edouard Bayer

M. Didier Pingeon

M. Philippe Poussière

*Secteur METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET D'EVALUATION EN EDUCATION*

Responsable : M. Edouard Bayer

Membres réguliers : Mme Linda Allal

M. Edouard Bayer

M. Nicolas Chauvet

Mme Glynnis D'Souza

M. Paul Mengal

M. Gianreto Pini

Membres associés : M. Pierre Dominicé

Mme Dagmar Hexel

M. Leonardo Massarenti

Mme Liliane Palandella

Mme Gisèle Tuyns

## **II. Guide des étudiants**

### **POUR LES NOUVEAUX ETUDIANTS**

#### **1. Conditions et formalités d'immatriculation**

Maturité, baccalauréat ou titre jugé équivalent par l'Université. Pour les personnes ne possédant pas un tel titre : voir point 2 ci-dessous.

- Les porteurs de certaines maturités *étrangères* sont soumis à un examen supplémentaire demandé par l'Université.

### *Enseignants :*

- Les *enseignants suisses* non porteurs de baccalauréat ou de maturité sont admissibles par la section pour autant que l'Université de leur canton puisse les admettre également (si ce n'est pas le cas, voir point 2 ci-dessous).
- Les *enseignants suisses romands* (cantons de Fribourg, du Jura, de Neuchâtel, Valais et Vaud) sont tenus de présenter une demande d'admission identique aux non-porteurs de maturité (voir point 2 ci-dessous).
- Les *enseignants titulaires d'un brevet genevois* doivent se réinscrire auprès du Secrétariat central des étudiants de l'Université et adresser une demande d'équivalence à la commission responsable (voir point 3), joignant une copie de leur brevet et une attestation du DIP concernant leur pratique.
- L'enseignement est donné en *français*. L'Université demande aux étudiants étrangers dont la langue maternelle n'est pas le français de subir un examen de français et, le cas échéant, de s'inscrire pendant un semestre à l'Ecole de langue et de civilisation française avant de les immatriculer régulièrement à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation.
- Les nouveaux étudiants ne sont admis que pour la rentrée universitaire **d'OCTOBRE !**

Les demandes d'immatriculation doivent être présentées par écrit au

*Secrétariat central de l'Université  
Service des immatriculations  
CH – 1211 Genève 4*  
du 31 mai au 31 juillet.

D'autres détails concernant les taxes universitaires, les conditions et formalités d'immatriculation à l'Université de Genève, ainsi que les formalités officielles concernant les étudiants étrangers, sont précisés dans le Guide de l'étudiant de l'Université de Genève, remis par le Secrétariat central de l'Université (Uni II, bureaux 214-218).

### **2. Admission de personnes ne possédant pas de titre de maturité ou de baccalauréat**

Les demandes sont à adresser au Secrétariat central de l'Université, Service des immatriculations, 1211 Genève 4, **jusqu'au 31 janvier**. Des renseignements peuvent être obtenus au secrétariat des étudiants de la section des Sciences de l'éducation (bureau 351).

### **3. Equivalences**

Des équivalences peuvent être demandées à la commission d'Equivalences de la

### **section des Sciences de l'éducation**

- pour des cours et séminaires, universitaires ou non, ayant été suivis et *validés* antérieurement, s'ils sont comparables, en contenu et en durée, aux cours proposés par le plan d'études de la section;
- pour une pratique pédagogique antérieure.

Le formulaire pour faire la demande d'équivalences peut être obtenu au secrétariat des étudiants de la section (bureau 351). La demande doit parvenir à la commission d'Equivalences **jusqu'au 17 octobre**.

### **4. Bourses : se renseigner auprès de la conseillère aux études de la faculté (bureau 349).**

### **5. Logement : le nouvel étudiant peut faire appel aux services du Bureau de logement de l'Université, 2, rue Hugo de Senger, dès qu'il est en possession de l'attestation d'immatriculation délivrée par l'Université.**

## **POUR TOUS LES ETUDIANTS**

### **6. Le système des CREDITS**

La formation est organisée selon un système d'unités capitalisables, ou crédits (un cours vaut un crédit). Les crédits doivent être acquis :

- 6.1. à raison de **1 au minimum** (sans compter les 2 crédits de stage), et de **9 au maximum** (y compris les 2 crédits de stage);
- 6.2. en totalité dans les délais prescrits (voir point 15).

### **7. Les PROGRAMMES d'études**

Pour composer son programme personnel, l'étudiant

- doit
  - 7.1. se conformer aux exigences du plan d'études relatif au diplôme pour lequel il est inscrit (voir Plan d'études p. 17);
  - 7.2. veiller en outre aux *pré-requis* à certains cours, qui sont toujours indiqués dans le catalogue des cours;
- peut
  - 7.3. avec l'accord du président de la section, suivre et faire valider des cours qui ne figurent pas dans le catalogue des cours de la section;
  - 7.4. inclure dans son programme un ou des projet(s) indépendant(s) (voir point 11).

## 8. INFORMATION-ORIENTATION

- a) Des *descriptifs détaillés* des cours (mentionnant buts, champ couvert, mode d'organisation et d'animation, mode d'évaluation, points éventuels de rapport avec d'autres cours ou activités de la section) sont à la disposition des étudiants dès la semaine du 13 octobre. Les classeurs peuvent être consultés à la bibliothèque, au secrétariat des étudiants (bureau 351) et chez la conseillère aux études (bureau 356).
- b) Durant la semaine de rentrée, *chaque enseignant* consacre la première heure de son enseignement à *l'information* concernant son cours. Cette information est répétée durant la deuxième heure, de manière à permettre aux étudiants de se documenter à propos de cours dont les horaires chevauchent.  
Les enseignements proprement dits débutent dès la deuxième semaine.
- c) Au cours des deux premières semaines, chaque *secteur* se présente en tant que tel lors d'une séance d'information. L'horaire de ces séances est affiché et annoncé lors de la séance collective de rentrée.  
La finalité de ces informations "sectorielles" est de permettre aux étudiants de mieux connaître l'identité de chacun des secteurs et d'appréhender les liens existant entre les divers enseignements qui s'y rattachent.
- d) Des *permanences d'orientation* sont organisées durant la semaine qui précède la rentrée universitaire et la première semaine des cours. L'horaire de ces permanences est affiché quelques jours d'avance.
- e) Jusqu'à la fin de la période d'inscription aux cours (voir page ), la conseillère aux études (bureau 356) et Anne Clerc (bureau 351) *reçoivent individuellement* les étudiants qui souhaitent des conseils ou de l'aide pour établir leur programme d'études.  
Tous les étudiants en étude initiale sont invités à rencontrer la conseillère aux études.

## 9. Inscription aux COURS

Au début de l'année académique, CHAQUE étudiant de la section doit faire enregistrer la liste des cours qu'il désire suivre en 1980-1981. Il procède en deux temps :

1. Il *choisit ses cours* (en tenant compte des exigences de son plan d'études et de l'existence des pré-requis) durant la période du **20 au 31 octobre**; il peut demander conseil (voir point 8 ci-dessus).
2. Il *fait enregistrer son choix de cours*; cet enregistrement se fait dans les DELAIS suivants :
  - a) **durant la semaine du 3 au 7 novembre** : étudiants dont la première lettre du nom de famille va de A à F;

- b) **durant la semaine du 10 au 14 novembre** : étudiants dont la première lettre du nom de famille va de G à N;
- c) **durant la semaine du 17 au 21 novembre** : étudiants dont la première lettre du nom de famille va de O à Z.

**AUCUNE** inscription ne sera plus acceptée après la date du **21 novembre**.

Les MODALITES d'inscription sont les suivantes :

A la date fixée pour lui, l'étudiant passe au secrétariat des étudiants de la section (bureau 351) et inscrit ses cours

- sur une fiche à son nom, qui restera au secrétariat dans son dossier, et sur laquelle les crédits seront "comptabilisés" au fur et à mesure de leur obtention;
- sur une fiche personnelle, double de la précédente, qui lui est destinée.

Sur la fiche qui reste au secrétariat, l'étudiant précise :

- le numéro et l'intitulé du cours (indiqués dans le catalogue des cours);
- s'il s'agit d'un projet indépendant (voir point 11 ci-dessous) : sujet du projet et nom du professeur responsable.

3. L'étudiant qui omet de faire enregistrer un cours au minimum (cf. point 6.1) durant les semaines prévues est exmatriculé de la section pour le deuxième semestre de l'année en cours. Les premier semestre est pris en compte dans le calcul du délai des études.

Exception : voir point 16 ci-dessous.

## 10. CONTROLE DES PROGRAMMES INDIVIDUELS

Tout étudiant inscrit à la section a l'**obligation**, même s'il ne suit pas de cours en 1980-81 (voir point 16) de se présenter personnellement au secrétariat des étudiants de la section durant la semaine d'inscription prévue pour lui (voir point 9, al. 2). C'est à ce moment que se fera le contrôle de la conformité de son programme au plan d'études, aux délais d'études. etc.

## 11. Projet(s) indépendant(s)

Des projets indépendants (pour lesquels l'étudiant se fait conseiller par un professeur) ou projets de groupe peuvent être validés comme crédits, avec l'accord du corps enseignant.

- L'étudiant préparant une */licence* prend contact avec un professeur de son choix et décide avec lui du sujet qui sera traité.  
L'étudiant remplit le formulaire ad hoc (à retirer au secrétariat des étudiants, bureau 351). Il présente le formulaire signé par le professeur lors des semaines d'inscription aux cours (cf. point 9, al. 2) afin de faire enregistrer son projet indépendant.

Nombre maximum de projets indépendants : 2 pour les étudiants préparant une licence.

- Les étudiants préparant un *diplôme post-licence* ou un *doctorat* s'adressent, à ce sujet, au responsable de leur diplôme ou au directeur de leur thèse.

## 12. EXAMENS

- a) **Le fait d'inscrire un cours sur sa fiche donne l'obligation à l'étudiant de subir l'évaluation correspondante.**

Si un étudiant ne désire plus obtenir le crédit pour un des cours qu'il a inscrits sur ses fiches, il doit en aviser le secrétariat des étudiants de la section (bureau 351) pour le faire **BIFFER**, et ceci **DURANT LES SEMAINES DU 4 AU 15 MAI 1981**.

(Remarque : il est évident que l'étudiant ne peut faire biffer la totalité des cours auxquels il s'est inscrit – voir point 9.3.)

- b) Pour chaque évaluation, l'étudiant a droit à deux essais. Ces deux essais peuvent avoir lieu lors de *trois sessions* : juillet, octobre et mars. L'étudiant a donc tout intérêt à se présenter pour la première fois aux sessions de juillet ou d'octobre pour s'assurer la possibilité d'une deuxième passation.

L'inscription aux examens est **AUTOMATIQUE** et se fait sur la base des listes d'inscriptions aux cours. Tous les étudiants sont automatiquement inscrits à la session de juillet. Ceux qui désirent ne pas s'y présenter doivent faire une démarche de **désinscription** auprès du secrétariat des étudiants de la section (bureau 351) **durant les semaines du 4 au 15 mai 1981**.

Ils sont alors automatiquement réinscrits pour la session d'**octobre**, de même que ceux qui n'auraient pas acquis le crédit à l'évaluation de juillet. Les étudiants inscrits d'office en octobre, s'ils désirent reporter leur évaluation en mars (*dernier délai*).

**REMARQUE :** les formalités de désinscription ne sont nécessaires que pour les cours soumis à une évaluation en **salle** (écrite ou orale).

Aucune formalité n'est à remplir pour l'étudiant concernant les cours dont l'évaluation ne se fait pas sur la base d'un examen mais sur la base de travaux, projets indépendants, contrôles continus, etc.

Cependant, les étudiants présentant de telles évaluations sont également soumis à la limite de *mars* suivant l'année académique durant laquelle le cours a été suivi, pour la présentation de leurs travaux.

Les modalités d'évaluation de chaque enseignement peuvent être obtenues, en début d'année académique, au secrétariat des étudiants de la section (bureau 351).

## 13. ECHECS

Rappel (cf. point 12 ci-dessus) : le fait d'inscrire un cours sur sa fiche donne l'obligation à l'étudiant de subir l'évaluation correspondante.

Si un crédit n'est pas acquis selon les modalités d'évaluation prévues pour un cours,

le résultat final est un échec qui sera pris en compte pour une exclusion éventuelle de la section.

Trois cas spécifiques peuvent conduire l'étudiant au résultat d'échec :

1. il ne se présente pas aux évaluations prévues;
2. n'ayant pas obtenu le crédit lors d'une première évaluation, il ne se présente pas à une deuxième évaluation;
3. il n'obtient pas le crédit à la suite de deux évaluations.

Le nombre d'échecs admis ne peut, en aucun cas, dépasser le tiers (1/3) des crédits à acquérir au moment de l'immatriculation dans la section. Si cette proportion est dépassée, l'étudiant est automatiquement exmatriculé de la section.

## 14. Diplômes délivrés par la section des Sciences de l'éducation

1. la *licence* en sciences de l'éducation, sans spécialisation, pour laquelle 25 crédits et 1 mémoire sont exigés;
2. le *diplôme* en sciences de l'éducation avec spécialisation pour lequel la licence en sciences de l'éducation, un examen de synthèse et un mémoire de recherche, sont exigés. (Remarque : ce diplôme étant en ré-élaboration, aucune nouvelle inscription ne sera prise en 1980-1981.)
3. le *diplôme d'études avancées*, destiné aux personnes ayant un diplôme universitaire et au moins 3 ans d'expérience pédagogique, pour lequel 8 crédits sont exigés. Ce diplôme offre 3 possibilités :
  - DEA mention "Développement et planification des systèmes de formation"
  - DEA mention "Education des adultes"
  - DEA sans mention.
4. Le *doctorat* en sciences de l'éducation.

## 15. DELAIS dans lesquels il faut obtenir la licence

6 semestres au moins, 10 semestres au plus (semestres d'équivalences compris).

Sur demande au président de la section, des exceptions peuvent être accordées à des personnes ayant un emploi.

## 16. Etudiants régulièrement inscrits à la section mais ne désirant pas suivre de cours en 1980-1981

- a) Si un étudiant doit effectuer un stage à l'étranger, ou un service militaire à l'étranger, ou s'il ne peut fréquenter les cours pour raisons de santé, il fait une **DEMANDE DE CONGE** au doyen de la Faculté, et se procure pour cela une formule au Secrétariat central (bureaux 214-218), Uni II). Un étudiant ayant fait une demande de congé ne peut passer d'examen durant sa période de congé.

D'autre part, il ne paie que les taxes fixes (Fr. 55.-).

**Délai pour faire une demande de congé : 11 septembre 1980.**

*Les semestres de congé ne sont pas comptabilisés envers le délai d'étude.*

- b) Si un étudiant ne veut pas suivre de cours en 1980-1981 parce qu'il désire préparer des examens ou un mémoire de licence ou de diplôme, il en informe le secrétariat des étudiants de la section (bureau 351), ainsi que le Secrétariat central de l'Université.

Cet étudiant ne paie que les taxes fixes (Fr. 55.-).

Une telle possibilité est réservée aux étudiants qui en sont à leur 6e semestre d'études au moins.

*Les semestres sans cours ni exercices sont comptabilisés envers le délai d'étude.*

#### **ATTENTION !**

IL N'Y A PAS DE COURS A LA SECTION DES SCIENCES DE L'EDUCATION LE MERCREDI APRES-MIDI, qui est réservé aux réunions des divers organes de gestion de la Section, notamment de l'Assemblée générale, qui est ouverte à tous les membres de la Section : professeurs, collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, étudiants, personnel administratif et technique. (Des renseignements sur le mode de fonctionnement de la Section peuvent être obtenus au secrétariat de section, bureau 353.)

## **III. Plans d'études**

### **1. ETUDIANTS PREPARANT LA LICENCE EN SCIENCES DE L'EDUCATION**

#### **REMARQUE :**

La licence en Sciences de l'éducation ne permet pas d'avoir un poste dans l'enseignement public à des personnes ne possédant pas déjà un brevet d'enseignement.

#### **1. STAGE**

Les étudiants s'inscrivant pour une licence et n'ayant encore aucune pratique péda-

gogique, doivent faire un stage obligatoire qui vaut 2 crédits libres de niveau I.

#### **– Objectifs**

Les stages ont pour but de donner la possibilité aux étudiants n'ayant pas eu de pratique éducative préalable de faire une expérience minimale.

#### **– Durée**

Le total d'heures requis est de 250. Celles-ci peuvent être accomplies en une fois, ou fractionnées en deux parties de 125 heures, chaque partie donnant lieu à l'acquisition d'un crédit.

#### **– Déroulement**

Deux modalités sont possibles :

- Assurer des heures consécutives (stage fait à temps plein : environ 2 mois);
- assurer des heures régulières (par exemple un après-midi par semaine pendant x semaines consécutives).

La formule du stage condensé (modalité a) ) est vivement conseillée pour éviter un fractionnement trop grand.

Les 250 heures ne peuvent être faites dans plus de deux types d'institution différents (125 heures minimum par type d'institution).

Si des remplacements (notamment à l'Instruction Publique) tiennent lieu de stage, il faut respecter certaines règles d'organisation, précisées dans le Règlement interne d'organisation des stages, disponible au secrétariat des étudiants de la section (bureau 351).

#### **– Modalités d'obtention des crédits de stage**

Un contrat tripartite est établi à chaque début de stage pour assurer à toutes les parties un minimum de garanties quant au bon fonctionnement du stage. L'étudiant se conforme à la démarche suivante :

- Il consulte, au secrétariat des étudiants (bureau 351), la liste des institutions disponibles. Il opère un choix.
- Il prend contact avec l'(les) institution(s) choisie(s), et informe le secrétariat de sa décision.
- Le secrétariat lui indique alors l'enseignant de la section chargé d'encadrer son stage.

**L'étudiant ne peut commencer son stage avant d'avoir pris contact avec l'enseignant indiqué.**

- L'étudiant prend contact avec l'enseignant indiqué et fait connaître la décision de ce dernier au secrétariat des étudiants. On lui remet alors les quatre exemplaires du contrat tripartite, qui sont à faire signer par les trois parties **avant** le début du stage : en premier lieu par l'institution,

puis par l'enseignant responsable, enfin par l'étudiant lui-même.  
Un exemplaire est destiné à chacune des trois parties. Un autre exemplaire est à remettre, signé, au secrétariat des étudiants **avant le début du stage**.  
**Le stage ne peut débuter avant que les trois parties n'aient signé.**  
Un **rappor t de stage** est à fournir à la fin du stage (pour les détails, voir le Règlement interne d'organisation des stages, disponible au secrétariat des étudiants, ainsi que le Canevas pour les rapports de stages pratiques).

#### — *Dérogation*

Les étudiants en pédagogie qui désirent s'inscrire aux Etudes Pédagogiques de l'enseignement primaire ne sont pas tenus à faire leur stage pendant leur première année d'études.  
Si par la suite, ils renoncent aux Etudes Pédagogiques et veulent poursuivre leurs études en Sciences de l'éducation, ils auront à effectuer la totalité des 250 heures de stage pendant leur deuxième année d'études.

Un **rappor t de stage** est à fournir à la fin du stage (pour les détails, voir le Règlement interne d'organisation des stages, disponible au secrétariat des étudiants, ainsi que le Canevas pour les rapports de stages pratiques).

#### — *Délai*

- a) **La première partie du stage au minimum (125 heures) doit être achevée avant le début de la deuxième année d'études.**
- b) **La totalité du stage (250 heures) doit être terminée avant le début de la troisième année.**

## 2. Répartition des cours en DOMAINES : la notion de "polyvalence"

L'ensemble des cours proposés par le plan d'études pour la licence en sciences de l'éducation est réparti en 4 domaines :

*Domaine A* : cours centrés sur l'individu;

*Domaine B* : cours centrés sur les groupes, les institutions de formation, la société;

*Domaine C* : cours centrés sur la psychopédagogie, la didactique et la structure de certains savoirs;

*Domaine D* : cours centrés sur la méthodologie de la recherche.

La licence devant être polyvalente, une première exigence est, pour l'étudiant, de répartir l'ensemble de ses cours proportionnellement dans les 4 domaines mentionnés. Pour faire son programme, l'étudiant ayant reçu des équivalences doit donc tenir compte des domaines dans lesquels ces équivalences lui ont été attribuées et, pour chaque domaine, choisir un nombre de cours tel qu'il respecte la "proportion" dont on a parlé.

## 3. Répartition des cours en deux NIVEAUX : I et II

Ces deux niveaux reflètent la distinction entre "enseignements introductifs, de base" et "enseignements spécialisés". Pour faire son programme, l'étudiant ayant reçu des équivalences doit donc également tenir compte des niveaux auxquels elles lui ont été accordées, et établir son programme de cours de telle sorte que le total des 25 crédits (équivalences comprises) n'inclue pas plus de 10 cours de niveau I.

## 4. Comment faire son programme de cours ?

(voir également les points 7 et 9, pp. 9 et 10).

Le choix des cours est libre, mais il doit cependant tenir compte des contraintes indiquées concernant la répartition en domaines et niveaux.

*Règle générale :*

L'étudiant doit choisir

- au moins 5 crédits dans 2 domaines et au moins 4 crédits dans les 2 autres domaines; les 7 autres crédits sont "libres";
- 10 crédits au plus de niveau I sur l'ensemble des 25 crédits.

## 5. Limitation des cours suivis en section de PSYCHOLOGIE

4 crédits au maximum peuvent être choisis parmi les cours offerts par la section de Psychologie (voir p. 20).

Un cours supplémentaire de psychologie peut être suivi si le préavis d'un enseignant de la section des Sciences de l'éducation fait apparaître sa nécessité dans le cadre d'un travail de recherche. Ce préavis devra être approuvé par la commission du Plan d'Etudes.

## 6. Directives concernant le MEMOIRE DE LICENCE

Un formulaire "Précisions sur la préparation et la présentation du mémoire de licence" peut être obtenu au secrétariat des étudiants (bureau 351).

## 7. Cours offerts aux étudiants préparant une licence en Sciences de l'éducation

L'ensemble des cours est divisé en 3 parties :

- I. Cours offerts par la section des Sciences de l'éducation;
- II. Cours offerts par la section de Psychologie;
- III. Cours offerts par d'autres facultés et instituts.

A l'intérieur de ces trois subdivisions, les cours sont répartis dans les quatre domaines d'intérêt A, B, C et D, et en deux niveaux, I et II.

*L'intitulé des cours est mentionné, avec le nom des professeurs et un numéro de référence, qui renvoie à la description de chaque cours porté au Catalogue des cours (partie IV de cette brochure).*

## I. COURS OFFERTS PAR LA SECTION DES SCIENCES DE L'EDUCATION

### Domaine A, niveau I

7. M. Boula      Introduction au développement psycho-social de l'enfant et de l'adolescent.  
49. M. Piron      Aspects affectifs de la profession enseignante.

### Domaine A, niveau II

20. Mme Chatelanat      Handicap et prévention dans la petite enfance.  
41. Mme LeCoultr      Apports psychanalytiques au champ éducatif.  
42. M. Massarenti      La créativité.  
63. M. Stucki      Hygiène mentale.

### Domaine B, niveau I

23. Mlle Dardelin      Education et société 1. Approches d'anthropologie sociale et culturelle.  
28. M. Furter      Education comparée 1. Introduction à une méthode contextuelle.  
36. M. Hameline      Pédagogie générale.  
37. M. Hameline      Psychosociologie de l'éducation.  
44. Mme Perret-Clermont      *Introduction à la psychologie sociale de l'éducation.*  
50. M. Poglia      Politique, planification et administration de l'éducation en Suisse.  
55. M. Poussiére      La relation pédagogique dans les groupes de formation.

### Domaine B, niveau II

16. M. Carton      Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives.  
17. M. Carton et Mlle Fibbi      La gestion des systèmes de formation continue en Europe et le congé-formation en Suisse.  
21. Mme Darcy de Oliveira  
25. M. Dominicé  
29. M. Furter  
38. M. Hameline  
39. M. Hanhart  
40. M. Hutmacher      Education des adultes : la formation des femmes.  
Education des adultes, approche psychosociologique.  
Education comparée 2. Les écoles et les interventions de formation extrascolaire entre l'uniformité et les différences.  
Philosophie de l'éducation.  
Economie et éducation.  
Education et société 2. Approches sociologique et historique.

45. Mme Perret-Clermont      Analyse psycho-sociologique de la fonction enseignante et de ses représentations sociales.

46. Mme Perret-Clermont      Travaux dirigés de recherche en psychologie sociale de l'éducation.

51. Mlle Poletti      Analyse des systèmes de formation préparant les travailleurs de la santé.

56. M. Poussiére  
57. M. Poussiére  
60. M. Stroumza  
65. M. Vaney      Animation de groupe.  
Autogestion pédagogique : recherche et formation.  
Education des adultes, aspects socio-économiques.  
Problèmes socio-économiques et éducatifs des adolescents et adultes mentalement handicapés.  
Formation et moyens de communication de masse.

### Domaine C, niveau I

8. Mlle Bouvet      Acquisition de la langue maternelle 1. Approche clinique du langage oral de l'enfant et ses implications pédagogiques.  
10. M. Bronckart      Psychopédagogie de la langue 1. Les procédures d'acquisition du langage chez l'enfant.  
32. M. Giordan      Initiation à la psychopédagogie des sciences.  
47. M. Pingeon      Déviances comportementales et pratiques éducatives.  
58. Mme Rey-Pinto      Introduction à l'éducation spéciale.  
64. M. Thollon-Pommerol      Introduction à la pédagogie audio-visuelle.  
66. M. X      Psychopédagogie 1.

### Domaine C, niveau II

1. Mme Allal      *Modèles d'enseignement et théories de l'apprentissage.*  
4. M. Bayer      Analyse des processus d'enseignement.  
9. Mlle Bouvet      Acquisition de la langue maternelle 2. Approche clinique du langage écrit de l'enfant : apprendre à lire et à écrire à l'école.  
11. M. Bronckart      Introduction aux théories du langage.  
12. M. Bronckart      Psychopédagogie de la langue 2.  
13. M. Brun      Psychopédagogie des mathématiques.  
14. M. Brun et M. Conne  
15. M. Brun      *Introduction à la didactique des mathématiques.*  
24. Mme Denis      Travaux dirigés de recherche en didactique des mathématiques.  
33. M. Giordan      Psychopédagogie 2.  
Séminaire de recherche en psychopédagogie des sciences.

35. M. Goy Didactique des sciences.  
 48. M. Pingeon Délinquance juvénile : théories et pratiques.  
 52. Mlle Poletti Etude des problèmes spécifiques à l'enseignement des soins infirmiers.  
 61. M. Stroumza Formation ouvrière et syndicale.  
 67. M. X Education de la petite enfance.

#### Domaine D, niveau I

43. M. Massarenti Introduction à la pédagogie expérimentale appliquée.  
 68. M. Y Statistiques 1.

#### Domaine D, niveau II

2. Mme Allal Evaluation pédagogique.  
 3. Mme Allal Evaluation des réformes et des innovations scolaires.  
 5. M. Bayer Méthodes de recherche pour l'analyse des processus d'enseignement.  
 6. M. Bayer Méthodes de recherche en éducation.  
 26. M. Dominicé et M. Stroumza Education des adultes, évaluation.  
 30. M. Furter et M. Hanhart Méthodologie de la planification de l'éducation.  
*53. Mlle Poletti*  
 59. Mme Rey-Pinto Méthodologie d'enseignement en soins infirmiers.  
 Techniques d'observation et évaluation en éducation spéciale.  
 69. M. Y Statistiques 2.

*REMARQUE : les cours indiqués en italique ne seront pas donnés en 1980-81.*

## II. COURS OFFERTS PAR LA SECTION DE PSYCHOLOGIE

Une partie du nouveau plan d'études de cette section débutant cette année, il se peut que des changements intèvrent (intitulés, contenu des cours). Nous ne possédons pas tous les renseignements utiles au moment de l'impression du présent Catalogue des cours.

#### Domaine A, niveau I

101. M. Baumann et M. Dreifuss Physiologie du système nerveux.  
 102. M. Bullinger Psychologie de la sensori-motricité.

111. M. de Lannoy Psychologie générale et anthropologique.  
 114. M. Montangero Les fondements de la théorie psycho-génétique.  
 115. M. Montangero Le développement de l'intelligence.  
 117. M. Munari Introduction à la psychologie de l'éducation.  
 123. Mme Schmid-Kitsikis Développement mental et ses troubles.  
 127. M. Stucki Introduction à la psychopathologie de l'enfant.  
 130. M. Vonèche Psychologie de l'enfant.

#### Domaine A, niveau II

100. M. Assal Recherches récentes en neuropsychologie.  
 103. M. Bullinger et M. Messerli Les liaisons sensori-motrices.  
 107. M. Goumaz Psychologie de l'adolescent.  
 108. M. Henny Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent.  
 109. Mlle Inhelder Psychologie génétique 2.  
 110. Mlle Inhelder Psychologie génétique 3.  
 112. M. de Lannoy Psychologie générale expérimentale.  
 113. Mlle Maquard Troubles du langage oral chez l'enfant.  
 116. M. Mounoud Psychologie du développement de la personnalité.  
 119. M. Nicolaïdis Psychanalyse.  
 120. Mme Reymond-Rivier Les troubles du développement affectif.  
 124. Mme Schmid-Kitsikis Psychopathologie du développement mental.  
 128. M. Stucki Le développement psychomoteur et ses troubles.

#### Domaine B, niveau I

104. M. Doise Psychologie sociale 1 : Introduction à la psychologie sociale expérimentale.

#### Domaine B, niveau II

105. M. Doise Psychologie sociale 2 : Modèles d'analyse en psychologie sociale.

#### Domaine C, niveau I

106. M. Frignani Introduction à la communication et aux langages audiovisuels.  
 125. Mme Sinclair Psycholinguistique 2.

#### Domaine C, niveau II

118. M. Munari L'intervention psychopédagogique dans les institutions éducatives.

121. Mme Rieben      Les apprentissages scolaires et leurs troubles.  
 126. Mme Sinclair      Psycholinguistique 2.

**Domaine D, niveau I**

131. M. Wermus      Introduction à la logique.

**Domaine D, niveau II**

122. Mme Rieben      Psychologie différentielle.  
 129. M. Vinh Bang et  
       M. Voelin      Diagnostic opératoire.

**III. COURS OFFERTS PAR D'AUTRES FACULTES ET INSTITUTS**

**Domaine B, niveau I**

202. M. Girod et ass.      Sociologie de l'éducation.

**2. ETUDIANTS PREPARANT DES DIPLOMES POST-LICENCE**

**A. DIPLOMES D'ETUDES AVANCEES**

Ce diplôme répond aux besoins de praticiens désirant prendre connaissance des nouvelles conceptions théoriques, méthodes d'analyse et techniques d'application de la pédagogie et de la psychologie. Sont acceptés comme candidats pour ce diplôme les personnes *ayant une licence universitaire et un minimum de 3 ans de pratique pédagogique* (enseignant, conseiller pédagogique, animateur, administrateur, etc.).

Le diplôme d'études avancées exige *8 crédits* échelonnés sur une ou plusieurs années. 3 options sont offertes aux candidats :

- A.1. DEA avec mention "Développement et planification des systèmes de formation";  
 A.2. DEA avec mention "Education des adultes";  
 A.3. DEA sans mention spécifique.

**A.1. Diplôme d'études avancées avec mention : "DEVELOPPEMENT ET PLANIFICATION DES SYSTEMES DE FORMATION"**

Responsables : Mlle Suzanne Hagemann et M. Siegfried Hanhart (308).

Parmi ses activités, le secteur "Développement et planification des systèmes de formation" (voir p. 5) a la responsabilité du programme de formation correspondant au Diplôme d'Etudes Avancées avec mention "Développement et planification des systèmes de formation".

Ce diplôme répond aux besoins de personnes qui, de par leurs fonctions en général, souhaitent approfondir leurs connaissances des nouvelles méthodes qui permettent d'analyser le développement des systèmes contemporains de formation et de planifier leur croissance et leur organisation.

Leurs objectifs sont, en particulier, de proposer des instruments pour :

- analyser les rapports entre un système de formation et les autres sous-systèmes existant dans une société;
- étudier les relations entre les différents types et niveaux d'enseignement au sein d'un même système de formation;
- déterminer les rapports entre offres et demandes éducatives dans un contexte régional;
- connaître les moyens actuellement utilisés pour contrôler la croissance des effectifs, pour améliorer le fonctionnement et la rentabilité et changer les structures des systèmes de formation.

Le programme d'études de chaque candidat fera l'objet d'une négociation avec le responsable de ce diplôme, en tenant compte des exigences minimales suivantes : (*l'intitulé des cours est mentionné, avec le nom des professeurs et un numéro de référence, qui renvoie à la description de chaque cours porté au Catalogue des cours – partie IV de cette brochure*).

a) **3 crédits à choix au niveau de la licence parmi les cours suivants :**

- |                                |   |
|--------------------------------|---|
| 16. M. Carton                  | Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives.   |
| 17. M. Carton et<br>Mlle Fibbi | La gestion des systèmes de formation continue en Europe et le congé-formation en Suisse.                                |
| 23. Mlle Dardelin              | Education et société 1. Approches d'anthropologie sociale et culturelle.  |
| 28. M. Furter                  | Education comparée 1. Introduction à une méthode contextuelle.  |
| 29. M. Furter                  | Education comparée 2. Les écoles et les interventions de formation extrascolaire entre l'uniformité et les différences. |

30. M. Furter et M. Hanhart	Méthodologie de la planification de l'éducation. Les mouvements régionaux et les planifications régionales en éducation.
39. M. Hanhart	Economie et éducation.
40. M. Hutmacher	Education et société 2. Approches sociologique et historique.
50. M. Poglia	Politique, planification et administration de l'éducation en Suisse.
60. M. Stroumza	Education des adultes, aspects socio-économiques.
70. M. Zoller	Formation et moyens de communication de masse.
<b>b) 5 crédits à choix au niveau post-licence</b>	
200. M. Auroi et M. Carton	Education et développement.
18. M. Carton et Mlle Fibbi	Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives : étude de cas sur la participation des parents dans l'école.
19. M. Carton et Mlle Fibbi	Migration et formation : le cas des jeunes de la deuxième génération.
31. M. Furter	Le rôle des représentations du futur dans les réformes et dans les innovations éducatives.
34. M. Giovannini	Economie de l'éducation : théories, pratiques économiques et éducation.
71. M. Zoller	Media et formation des adultes.

*Note :* 2 crédits sur ces 5 crédits post-licence peuvent être choisis parmi les enseignements post-licence offerts par d'autres secteurs. Il est également possible, exceptionnellement, d'effectuer un crédit libre sous forme de projet indépendant, selon les intérêts spécifiques d'un candidat au diplôme.

Le premier trimestre est consacré à l'orientation et à l'établissement des programmes de travail des étudiants; les deux autres trimestres, jusqu'à la fin du mois de mai, sont consacrés – dans chaque enseignement – à des travaux individuels ou en groupes, en liaison avec le contenu des cours; le mois de juin est consacré à des séances d'évaluation et de synthèse communes aux différents enseignements du Secteur. Par ailleurs, un certain nombre de journées de travail – en liaison avec les activités de recherche ou d'enseignement du Secteur – sont prévues entre les mois de novembre et de mai.

#### A.2. Diplôme d'études avancées avec mention : "EDUCATION DES ADULTES"

Responsables : M. Pierre Dominicé (bureau 355) et M. Johnny Stroumza (bureau 357).

En plus des cours offerts – par ses membres réguliers – dans le cadre de la licence, le secteur "Education des adultes" a la responsabilité du programme de formation correspondant au Diplôme d'Etudes Avancées mention "Education des adultes". Ce diplôme s'adresse plus particulièrement aux formateurs d'adultes ou responsables d'une telle formation qui souhaitent approfondir leurs connaissances dans le domaine de l'éducation des adultes.

Les objectifs de cette formation peuvent être résumés comme suit :

- fournir une information sur l'état actuel des connaissances dans le champ de l'éducation des adultes,
- permettre une réflexion issue de l'expérience pratique des participants;
- assurer la réalisation d'un travail approfondi sur un thème particulier lié soit à l'intérêt des participants soit aux recherches en cours dans le secteur.

Ce diplôme pourra être obtenu par un candidat licencié ou porteur d'un titre équivalent, qui a un minimum de trois ans de pratique dans le domaine de l'éducation des adultes, dès qu'il aura obtenu 8 crédits (dont 5 post-licence au minimum) sur une ou plusieurs années.

Le programme d'études de chaque candidat fera l'objet d'une négociation avec les responsables du secteur en tenant compte des exigences suivantes :

**A. Dans un premier temps, le candidat doit suivre**

1. les *deux cours* d'introduction à l'éducation des adultes :

- |                 |   |
|-----------------|---|
| 25. M. Dominicé | Education des adultes, approche psychosociologique. |
| 60. M. Stroumza | Education des adultes, aspects socio-économiques.   |

2. *un cours ou séminaire* choisi parmi les cours offerts au niveau licence par le secteur :

- |                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| 17. M. Carton et<br>Mlle Fibbi    | La gestion des systèmes de formation continue en Europe et le congé-formation en Suisse. |
| 21. Mme Darcy de<br>Oliveira      | Education des adultes : la formation des femmes.   |
| 26. M. Dominicé et<br>M. Stroumza | Education des adultes : évaluation.  |
| 52. Mlle Poletti                  | Etude des problèmes spécifiques à l'enseignement des soins infirmiers.                   |
| 53. Mlle Poletti                  | <i>Méthodologie d'enseignement en soins infirmiers.</i>                                  |
| 56. M. Poussiére                  | Animation de groupe.   |
| 61. M. Stroumza                   | Formation ouvrière et syndicale.   |
| 70. M. Zoller                     | Formation et moyens de communication de masse.   |

**B. Dans un second temps, le candidat doit choisir une direction de recherche principale organisée autour de l'un des séminaires post-licence du secteur**

(voir liste ci-dessous) et construire, en négociation avec l'enseignant responsable de cette direction, un programme de formation équivalant à 5 crédits post-licence :

- |                                |   |
|--------------------------------|---|
| 19. M. Carton et<br>Mlle Fibbi | Migration et formation : le cas des jeunes de la deuxième génération.   |
| 22. Mme Darcy de<br>Oliveira   | Recherche sur "Les femmes et la formation".   |
| 27. M. Dominicé                | De l'adolescence à la vie adulte.   |
| 54. Mlle Poletti               | Formation et soins infirmiers. La problématique de la souffrance et de la mort dans la relation éducative et dans la relation d'aide. |
| 62. M. Stroumza                | Méthodologie et étude de cas en éducation des adultes.  |
| 71. M. Zoller                  | Media et formation des adultes.   |

#### A.3. Diplôme d'études avancées SANS MENTION SPECIFIQUE

(l'étudiant choisit un professeur, qui sera responsable de son diplôme)

Le programme d'études dépend des besoins et des intérêts individuels des candidats, qui élaborent leur programme avec l'aide du professeur responsable de leur diplôme.

#### B. DIPLOMES AVEC SPECIALISATION

Ces diplômes étant actuellement en restructuration, aucune nouvelle inscription ne sera enregistrée en 1980-81.

### 3. ETUDIANTS PREPARANT UN DOCTORAT

Les étudiants licenciés désirant s'inscrire en vue d'un doctorat sont tenus de suivre 3 enseignements — ou d'effectuer 3 travaux de recherche indépendants — au minimum, qui valent 3 crédits pour autant que les examens en soient réussis. Le choix de ces crédits est fait en accord avec le conseiller, membre du corps professoral de la section, chargé d'orienter le candidat et en principe de le suivre ultérieurement dans la rédaction de son projet de thèse. Les crédits requis seraient conçus dans la perspective de la formulation d'un projet de thèse et des moyens requis par ce projet : cours post-licence donnés dans la section, cours offerts dans la Faculté ou dans une autre Faculté, projet indépendant. Le choix de ces crédits faciliterait en outre la constitution d'une commission de thèse.

Des équivalences et des dérogations pourraient être accordées par le conseiller après examen approfondi de la formation et de l'expérience professionnelle antérieure du candidat. L'obtention de ces crédits donne le droit au candidat de présenter un projet de thèse dans les termes prévus par le règlement de doctorat.

### 4. COURS DESTINÉS AUX CANDIDATS A L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (DIVISIONS ELEMENTAIRE ET MOYENNE)

(L'intitulé des cours est mentionné, avec le nom des professeurs et un numéro de référence, qui renvoie à la description de chaque cours porté au Catalogue des cours, partie IV de cette brochure.)

Au cours de leur année d'études à la FPSE, les candidats doivent obtenir un total de 7 crédits, qui se composent de la manière suivante :

a) quatre enseignements obligatoires

- |                   |  |
|-------------------|--|
| 7. M. Boula       | Introduction au développement psychosocial de l'enfant et de l'adolescent. |
| 36. M. Hameline   | Pédagogie générale.  |
| 43. M. Massarenti | Introduction à la pédagogie expérimentale appliquée.                       |
| 66. M. X. Rieben  | Psychopédagogie 1.   |

b) un cinquième cours à choisir dans la liste ci-dessous :

- |                   |  |
|-------------------|--|
| 201. M. Berchtold | Aspects de l'histoire de la psychologie et de la théologie en Suisse. De Paracelse à C.G. Jung, et de Calvin à Karl Barth. |
| 8. Mlle Bouvet    | Acquisition de la langue maternelle 1. Approche clinique du langage oral de l'enfant et ses implications pédagogiques.     |
| 10. M. Bronckart  | Psychopédagogie de la langue 1. Les procédures d'acquisition du langage chez l'enfant.                                     |
| 23. Mlle Dardelin | Education et société 1. Approches d'anthropologie sociale et culturelle.   |
| 32. M. Giordan    | Initiation à la psychopédagogie des sciences.  |
| 202. M. Girod     | Sociologie de l'éducation.   |
| 47. M. Pingeon    | Déviances comportementales et pratiques éducatives.  |
| 50. M. Poglia     | Politique, planification et administration de l'éducation en Suisse.   |

58. Mme Rey-Pinto      Introduction à l'éducation spéciale.  
 127. M. Stucki      Introduction à la psychopathologie de l'enfant.
- c) un *sixième enseignement* à choisir à la FPSE (voir la liste des cours dans le Catalogue, partie IV de cette brochure).
- d) un *septième enseignement* à choisir dans n'importe quelle faculté (y compris la FPSE).

Pour ce dernier, le candidat doit faire une demande spéciale (au moyen d'un formulaire à disposition au secrétariat des Sciences de l'éducation, bureau 351).

Le programme des candidats comprend, en plus des 7 crédits définis ci-dessus, deux exigences spécifiques : l'élaboration du "journal" (dans le cadre du cours de Pédagogie générale) et la participation à l'une des recherches organisées dans le cadre des cours obligatoires.

## **5. COURS DESTINÉS AUX ENSEIGNANTS ET AUX CADRES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

(L'intitulé des cours est mentionné, avec le nom des professeurs et un numéro de référence, qui renvoie à la description de chaque cours au Catalogue des cours, partie IV de cette brochure.)

2. Mme Allal      Evaluation pédagogique.  
 3. Mme Allal      Evaluation des réformes et des innovations scolaires.  
 4. M. Bayer      Analyse des processus d'enseignement.  
 11. M. Bronckart      Introduction aux théories du langage.  
 12. M. Bronckart      Psychopédagogie de la langue 2. Problèmes théoriques et méthodologiques de l'enseignement des langues.  
 16. M. Carton      Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives.  
 28. M. Furter      Education comparée 1. Introduction à une méthode contextuelle.  
 29. M. Furter      Education comparée 2. Les écoles et les interventions de formation extrascolaire entre l'uniformité et les différences.  
 30. M. Furter et M. Hanhart      Méthodologie de la planification de l'éducation. Les mouvements régionaux et les planifications régionales en éducation.

33. M. Giordan      Séminaire de recherche en psychopédagogie des sciences.  
 38. M. Hameline      Philosophie de l'éducation.  
 39. M. Hanhart      Economie et éducation.  
 42. M. Massarenti      Introduction à la pédagogie expérimentale appliquée.  
 46. Mme Perret-Clermont      Travaux dirigés de recherche en psychologie sociale de l'éducation.  
 50. M. Poglia      Politique, planification et administration de l'éducation en Suisse.

## **IV. Catalogue des cours**

- I. Cours offerts par la section des Sciences de l'éducation.  
 II. Cours offerts par la section de Psychologie.  
 III. Cours offerts par d'autres facultés et instituts.

Pour chaque cours, entre parenthèses : domaine et niveau, ou PL (post-licence). Les cours pour lesquels ni domaine, ni niveau, ni la mention PL n'est indiqué, sont destinés à d'autres étudiants (candidats à l'enseignement primaire, enseignants secondaires, etc.).

### **I. COURS OFFERTS PAR LA SECTION DES SCIENCES DE L'EDUCATION**

*Mme ALLAL*

1. *Modèles d'enseignement et théories de l'apprentissage (C II)*  
*3 h. de cours-séminaire*

*Pré-requis : un cours de psychologie génétique. 10 crédits en pédagogie ou licence dans une autre discipline.*

*Examen et comparaison critiques de modèles d'enseignement issus de différentes conceptions théoriques de l'apprentissage. 1. Techniques de conception behavioriste (enseignement programmé). 2. Modèles "néo-behavioristes" (pédagogie de la*

*maîtrise, enseignement modulaire). 3. Approches basées sur des théories cognitives et cybernétiques (apprentissage par la découverte, "problem solving", jeux et simulations).*

**CE COURS NE SERA PAS DONNÉ EN 1980-81.**

Mme ALLAL

**2. Evaluation pédagogique (D II)**

2 h. de cours + 1 h. de séminaire

*Pré-requis : un an de pratique dans le domaine de l'éducation ou No 36 – Pédagogie générale.*

Finalités et fonctions de l'évaluation (évaluation sommative, formative, pronostique) et cadres de références correspondants. Elaboration des objectifs pédagogiques (domaine cognitif, domaine socio-affectif). Principes de construction et d'exploitation de différents instruments d'évaluation (contrôles écrits, échelles d'appréciation, grilles d'observation, questionnaires). Modalités nouvelles d'évaluation et d'auto-évaluation.

Mme ALLAL

**3. Evaluation des réformes et des innovations scolaires (D II)**

3 h. de cours-séminaire

*Pré-requis : No 2 – Evaluation pédagogique ou No 6 – Méthodes de recherche en éducation.*

Examen de différentes approches d'évaluation du point de vue conceptuel et méthodologique. Analyse de trois études de cas : évaluation d'une réforme de structure (cycle d'orientation genevois), évaluation d'une rénovation de curriculum (plan d'études romand), évaluation de dispositifs d'intervention pédagogique (école primaire genevoise). Chaque étude de cas sera basée sur des rapports publiés par un centre de recherches genevois ou romand et une rencontre avec des chercheurs du centre concerné.

M. BAYER

**4. Analyse des processus d'enseignement (C II)**

Semestre d'hiver : 2 h. de cours-séminaire

Semestre d'été : 2 h. de travaux pratiques

*Pré-requis : une année d'études universitaires*

Présentation des problèmes et des applications de l'analyse des processus d'enseignement. Présentation de quelques techniques d'observation systématique des inter-

actions pédagogiques. Exercices (il faut prévoir quelque 10 heures d'observation dans les classes, réparties sur l'année) d'observation et d'analyse dans le cadre de recherches en cours.

M. BAYER

**5. Méthodes de recherche pour l'analyse des processus d'enseignement (D II)**

Semestre d'hiver : 2 h. de séminaire

Semestre d'été : 2 h. de travaux pratiques

*Pré-requis : No 6 – Méthodes de recherche en éducation; No 44 – Introduction à la psychologie sociale de l'éducation; No 4 – Analyse des processus d'enseignement.*

Par la collaboration active à une recherche en cours, ce séminaire propose l'étude approfondie d'un problème d'analyse des processus d'enseignement. L'étude portera cette année sur les modes différentiels de participation des élèves en classe. La collaboration attendue devrait permettre à l'étudiant de suivre les principales étapes d'un travail de recherche : état de la question et hypothèses, mise au point des procédures et du plan d'observation, recueil (chaque étudiant inscrit devra assurer quelque 10 heures, réparties sur l'année, d'observation dans les classes) et traitement des données, conclusions.

M. BAYER

**6. Méthodes de recherche en éducation (D II)**

2 h. de cours + 2 h. de travaux pratiques

*Pré-requis : une année d'études universitaires.*

La recherche en éducation : domaines et méthodes. Examen des démarches fondamentales de la recherche scientifique. Méthodologie de l'observation. Introduction aux instruments d'observation et de mesure en éducation. Les schémas de recherche. Introduction aux plans expérimentaux et aux plans d'enquêtes.

T.P. : Analyse critique de recherches publiées.

M. BOULA

**7. Introduction au développement psychosocial de l'enfant et de l'adolescent (A I)**

2 h. de cours + 3 h. de séminaire

1. Le développement psycho-social de l'enfant et de l'adolescent, dès la naissance et durant les années pré-scolaires et scolaires à travers les théories du développement psychomoteur et cognitif, et plus spécialement à travers les différentes théories du développement psycho-affectif (Freud, Spitz, Bowlby, Klein, Erikson, Winnicott,

etc.)

2. Aspects psychologiques de la relation éducative : attitudes et contre-attitudes de l'enseignant face aux différents groupes d'enfants. Notions théoriques sur la dynamique des groupes scolaires. Relations socio-affectives entre enseignants et enseignés. Inhibition intellectuelle, ses causes. Investissement de la connaissance pendant la période scolaire.

Mlle BOUVET

**8. Acquisition de la langue maternelle 1. Approche clinique du langage oral de l'enfant et implications pédagogiques (C I)**

2 h. de cours + 1 h. de travaux pratiques, *tous les 15 jours*

Ce cours est un cours de psychopédagogie de la langue maternelle basé sur l'observation et l'interprétation des productions de l'enfant, à travers un cadre théorique. Prise de conscience des différences entre enfants au niveau de leurs productions linguistiques. Prévention de l'échec scolaire dès le début de la scolarité par une pédagogie adaptée de la langue orale. Relations entre le langage oral et le langage écrit.

Mlle BOUVET

**9. Acquisition de la langue maternelle 2. Approche clinique du langage écrit de l'enfant : apprendre à lire et à écrire à l'école (C II)**

2 h. de cours + 1 h. de travaux pratiques, *tous les 15 jours*

**8** Pré-requis souhaité : No 6 – Acquisition de la langue maternelle 1.

Ce cours est un cours de psychopédagogie de la langue écrite, qui n'est pas un simple codage de la langue orale. Etude du fonctionnement de la langue écrite. Analyse du système orthographique du français. Observation d'enfants en train de lire et analyse de leurs productions écrites. Etude des processus d'apprentissage de la lecture et de l'orthographe. Prévention de l'échec scolaire par une pédagogie adaptée de la langue écrite.

M. BRONCKART

**10. Psychopédagogie de la langue 1. Les procédures d'acquisition du langage chez l'enfant (C I)**

2 h. de cours + 1 h. de séminaire facultatif

Analyse des étapes de l'acquisition du langage chez un enfant normal. Mise en évidence des procédures utilisées par les sujets de 3 à 15 ans pour comprendre, produire et maîtriser les différentes structures de la langue. Réflexion et discussion sur l'insertion de ces données dans la pratique de l'enseignant.

M. BRONCKART

(avec la participation de L. PRIETO)

**11. Introduction aux théories du langage (C II)**

2 h. de cours + 1 h. de séminaire facultatif

Présentation des trois groupes de théories du langage qui exercent actuellement une influence sur l'élaboration des programmes et méthodes d'enseignement de la langue maternelle : la théorie du signe (essentiellement saussurienne), la grammaire générative (N. Chomsky) et les théories de l'énonciation.

M. BRONCKART

**12. Psychopédagogie de la langue 2. Problèmes d'analyse de textes (C II)**

2 h. de cours-séminaire + travaux pratiques

Pré-requis : No 10 – Psychopédagogie de la langue 1; No 11 – Introduction aux théories du langage.

Etude de textes, oraux ou écrits, produits par des adultes ou des enfants en situation scolaire. Contribution à l'élaboration d'une grille d'analyse des textes et utilisation des instruments existants pour tenter de résoudre des problèmes de psychopédagogie des langues tels que :

- le choix d'une consigne appropriée pour la production d'un texte;
- l'analyse des "fautes" dans une rédaction ou une dissertation;
- la cohérence ou l'incohérence d'un texte, etc.

M. BRUN

**13. Psychopédagogie des mathématiques (C II)**

2 h. de cours-séminaire

Pré-requis : un cours d'introduction à la psychologie génétique (No 114 ou No 115).

Etude des rapports entre la pédagogie des mathématiques et la psychologie génétique. Présentation de recherches sur les procédures d'acquisition par l'enfant de quelques notions mathématiques élémentaires. Analyse de quelques moyens d'enseignement en liaison avec l'étude des procédures d'acquisition.

*M. BRUN et M. CONNE*

**X 14. Introduction à la didactique des mathématiques (C II)**

2 h. de séminaire

*Redécouvrir cette expérience qui est de faire des mathématiques chacun à son niveau. L'accent ne sera pas mis sur les performances du sujet faisant des mathématiques, mais plutôt sur son activité propre. On en profitera pour analyser les caractéristiques de l'activité mathématique.*

téristiques de cette expérience afin d'avancer la réflexion psychopédagogique.  
On analysera quelques activités didactiques.

**CE COURS NE SERA PAS DONNÉ EN 1980-81.**

M. BRUN

**15. Travaux dirigés de recherche en didactique des mathématiques (C II)**

2 h. de séminaire et de travaux pratiques

*Pré-requis :* No 13 – Psychopédagogie des mathématiques; ou No 14 – Introduction à la didactique des mathématiques; ou No 46 – Séminaire et travaux dirigés en psychologie sociale de l'éducation.

Ce séminaire a pour objectif d'initier à la recherche en didactique des mathématiques. Il sera organisée par thèmes, avec des travaux pratiques par groupes de recherche. Le thème central concernera des recherches menées sur la résolution de problèmes d'addition et de soustraction. D'autres thèmes de recherche pourront être négociés selon les intérêts et apports des participants.

M. CARTON

**16. Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives (B II)**

3 h. de cours-séminaire

Etude des structures de pouvoir, des modes de fonctionnement et des processus de prise de décision dans les organisations éducatives (écoles, systèmes de formation continue ou informelle).

Deux approches seront proposées : l'analyse systémique et l'analyse institutionnelle permettant d'aborder les dimensions bureaucratiques et technocratiques des organisations. La participation sera envisagée comme moyen de parer aux dysfonctionnements dans les organisations.

Mise en lumière de la complémentarité entre autogestion et planification, découlant de l'approche institutionnelle.

M. CARTON et Mme FIBBI

**17. La gestion des systèmes de formation continue en Europe et le congé-formation en Suisse (B II)**

2 h. de cours-séminaire

*Co-requis :* No 60 – Education des adultes, aspects socio-économiques.

Analyse des rapports entre les modes de gestion et d'organisation du travail dans les entreprises, les conditions de négociation de la formation continue (par exemple le congé-formation) entre les partenaires concernés (patronat, syndicats, Etat) et les concepts de formation continue sous-jacents à la pratique de ces partenaires. Réfé-

rence sera faite aux systèmes de formation continue en France, Italie et Allemagne. La question du congé-formation en Suisse sera abordée en tenant compte de l'étude des pays voisins, l'accent étant particulièrement mis sur la situation à Genève.

M. CARTON ET Mme FIBBI

**18. Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives : étude de cas sur la participation des parents dans l'école (PL)**

2 h. de séminaire

Description de différents modes de gestion participative de l'école mise sur pied dans quelques institutions suisses ou éventuellement étrangères; l'accent sera mis sur l'espace laissé aux parents, leurs rôles et leurs fonctions.

Le but de cette analyse est d'identifier des modèles de gestion participative, d'en faire apparaître les déterminants contextuels, la signification sociale et l'impact au niveau pédagogique.

M. CARTON et Mme FIBBI

**19. Migration et formation : le cas des jeunes de la deuxième génération (PL)**

2 h. de séminaire

Approche de la problématique de la deuxième génération d'immigrés sous ses aspects culturels, sociaux et économiques : étude des réponses éducatives élaborées par des institutions suisses au niveau de la formation scolaire et de la formation professionnelle.

Evaluation du potentiel des structures de formation continue mises sur pied à l'intention des migrants de la première génération comme des autochtones, par rapport aux "besoins" des jeunes étrangers.

Mme CHATELANAT

**20. Handicap et prévention dans la petite enfance (A II)**

2 h. de cours + 1 h. de séminaire

Etude de problèmes soulevés par des mesures de prévention, dépistage, diagnostic et prise en charge éducative des bébés à hauts risques et des jeunes enfants handicapés. Analyse de facteurs à risques.

Mme DARCY DE OLIVEIRA

**21. Education des adultes : la formation des femmes (B II)**

3 h. de séminaire

Interrogation sur les déterminants institutionnels de la condition féminine. Inéga-

lités des chances dans l'éducation et dans la formation. Problèmes posés à la formation. Analyse des projets de formation. Désoccultation des modèles culturels et sociaux véhiculés par ces projets tant sur le plan social que psychologique.

Mme Darcy de Oliveira

**22. Education des adultes. Recherche sur "Les femmes et la formation" (PL)**

3 h. de séminaire

*Pré-requis :* No 21 – Education des adultes : la formation des femmes.

Recherche visant à une clarification des problèmes rencontrés par les femmes en matière de formation (lieux de formation et pédagogie, processus d'apprentissage). La recherche comprend dans sa phase finale l'élaboration d'outils théoriques.

Mlle DarDELIN

**23. Education et société 1. Approches d'anthropologie sociale et culturelle (B I)**

3 h. de cours-séminaire

Comment les savoirs et savoir-faire ainsi que leurs modes de transmission sont dépendants des représentations d'une culture donnée. A partir de la description d'une société mélanésienne et de ses représentations spécifiques (temps, espace, hiérarchie, nombre, etc.), une interrogation est portée sur ces mêmes représentations dans la société occidentale, en particulier en Suisse.

Les travaux pratiques sur le "terrain genevois" doivent permettre un repérage des indices culturels sous-jacents aux situations scolaires institutionnelles. De quelle culture, de quel groupe social relèvent les représentations implicites aux appren-tissages de l'école ?

Ces travaux doivent également contribuer à une sensibilisation à la méthodologie des sciences sociales et de la comparaison interculturelle.

*Pour le cours de Psychopédagogie 1, qui n'est plus donné par Mme Denis, prière de se référer à la fin de la liste des cours offerts par la section, sous "M. X".*

Mme DENIS, M. FAVRE et Mlle JOZ-ROLAND

**24. Psychopédagogie 2. Relations famille - école (C II)**

2 h. de cours-séminaire

Analyse de quelques recherches récentes, de leurs objectifs, de leur méthodologies et des obstacles rencontrés dans les diverses tentatives de rapprocher la famille et l'école. Sur cette base, les étudiants pourront choisir entre un travail de recherche et la participation à la vie d'une classe, où l'intégration de parents et d'autres adultes est tentée depuis trois ans.

M. DOMINICE

**25. Education des adultes, approche psychosociologique (B II)**

2 h. de cours-séminaire

*Pré-requis :* expérience dans un des secteurs de l'éducation des adultes.

Education permanente et éducation des adultes : historique, projets éducatifs et stratégies de formation. La notion d'adulte : cycles de vie, rôles sociaux et développement psychologique (affectif et cognitif). Caractéristiques psychosocio- logiques des adultes selon les lieux et les programmes de formation : analyse des besoins et des modes de participation des adultes à leur formation.

M. DOMINICE et M. STROUMZA

**26. Education des adultes, évaluation (D II)**

3 h. de cours-séminaire

*Pré-requis :* No 25 – Education des adultes, aspects psycho-sociologiques, et  
No 60 – Education des adultes, aspects socio-économiques, ou  
No 2 – Evaluation pédagogique.

Réflexion sur les finalités et les fonctions de l'évaluation dans le cadre de l'éducation des adultes. Cadre théorique de référence centré sur les problèmes posés par la commande, l'objet et les supports méthodologiques caractérisant la pratique de l'évaluation en milieu adulte. Examen de textes et de recherches consacrés au processus d'évaluation. Au semestre d'été, constitution de dossiers, par groupes de travail, selon des thèmes liés aux responsabilités des participants dans le domaine de l'évaluation.

M. DOMINICE

**27. De l'adolescence à la vie adulte (PL)**

2 h. de séminaire

*Pré-requis :* No 25 – Education des adultes, approche psycho-sociologique;  
No 60 – Education des adultes, aspects socio-économiques.

Ce séminaire est centré sur une analyse biographique des processus de formation qui caractérisent le passage de l'adolescence à la vie adulte, en vue d'un approfondissement théorique de ces deux notions. Les premières séances sont consacrées à l'étude de textes et de recherches réunies en la matière. La fin du séminaire porte sur l'interprétation du matériel biographique construit par les participants.

M. FURTER

**28. Education comparée 1. Introduction à une méthode contextuelle (B I)**

1 h. de cours + 1 h. de travaux pratiques

Afin de pouvoir interpréter ce qui apparaît dans toutes les sociétés contemporaines comme une véritable "explosion éducative", nous étudierons les principaux facteurs internationaux et nationaux qui expliquent les convergences et les différences des "sous-systèmes" éducatifs nationaux qui se sont ainsi constitués. Comme ce phénomène ne se traduit pas seulement par une exigence quantitative pour davantage d'éducation, mais par une *diversification qualitative* des demandes pour *d'autres formes de formation*, nous nous attacherons à déterminer quelles sont les fonctions que les divers groupes d'acteurs sociaux attribuent à la formation dans différents contextes.

M. FURTER

**29. Education comparée 2. Les écoles et les interventions de formation extrascolaire entre l'uniformité et les différences (B II)**

3 h. de cours-séminaire tous les 15 jours + journées d'étude

**28** *Pré-requis : No 30 – Education comparée 1.*

*Co-requis : No 70 – Media et formation des adultes.*

Une partie du travail sera consacrée à la "micro-comparaison" entre des expériences et des innovations scolaires et extrascolaires. L'autre, à étudier le passage d'une planification "quantitative" à une planification "qualitative". L'analyse et l'interprétation de certaines de ces innovations feront place à l'utilisation de documents audio-visuels pour réfléchir à la complémentarité des différentes approches d'un même cas.

M. FURTER et M. HANHART (en collaboration avec l'IUED)

**30. Méthodologie de la planification de l'éducation. Les mouvements régionaux et les planifications régionales en éducation (D II)**

3 h. de séminaire tous les 15 jours + journées d'études dans une région

Les méthodes et les modèles qu'utilisent habituellement les planificateurs tendent aussi bien à minimiser les disparités entre les régions qu'à sous-estimer la part de la demande en formation qui reste insatisfaite. Il s'agira, d'une part, de voir comment l'analyse des revendications des mouvements régionaux peut enrichir le diagnostic d'une situation de formation et, d'autre part, à quelles conditions une stratégie de réduction des déséquilibres entre régions conduit à modifier les processus de planification de l'éducation en obligeant à tenir compte de la décentralisation, de la régionalisation et de la participation des populations intéressées aux décisions.

Le cadre théorique de cette approche régionale sera développé et discuté pendant le premier trimestre avec l'ensemble des participants. Pendant les deux autres trimestres, deux groupes seront constitués :

- l'un, plus particulièrement destiné aux étudiants de l'IUED et aux étudiants intéressés par les pays de voie de développement, se concentrera sur quelques expériences de planification régionale en Amérique latine et en Afrique;
- l'autre continuera le travail commencé en 1977-1978 sur le canton du Jura ou sur une autre région suisse définie par la LIM.

N.B. Des thèmes relevant de la problématique de ce cours sont repris dans les cours Nos 54 et 13, ainsi que dans celui de M. SABELLI (IUED) – Introduction à une méthode d'enquête en anthropologie sociale –, et celui de M. NECKER (IUED) – Ethnies et Etats-nations.

Les journées d'étude réuniront les étudiants de tous les séminaires de la section des Sciences de l'éducation et de l'IUED impliqués dans cet ensemble d'interventions.

M. FURTER

**31. Le rôle des représentations du futur dans les réformes et dans les innovations éducatives (PL)**

3 h. de séminaire *tous les 15 jours* + participation à un colloque international sur l'utopie

Il s'agira d'abord d'élaborer un cadre théorique afin de préciser les rapports de la réflexion critique, de la pensée idéologique et de l'activité de l'imagination dans les pratiques de formation et la justification de leur développement. La dimension historique de cette problématique sera examinée à partir de quelques cas significatifs de réformes ou de mouvements de rénovation éducatives, choisis par les participants. Une attention particulière sera apportée à l'étude de l'interférence entre théorie et pratique dans des situations "révolutionnaires" du passé et du présent. Enfin, une place importante sera faite à l'analyse de l'inspiration utopique et de la fonction idéologique dans l'élaboration de modèles éducatifs alternatifs, dans l'application de la prospective et de la futurologie, dans les méthodes de planification de l'éducation et dans les mouvements de contestation contemporains.

M. GIORDAN

**32. Initiation à la psychopédagogie des sciences (C I)**

2 h. de séminaire et travaux pratiques d'innovation

Ce séminaire a pour objectif une première approche avec les divers problèmes posés par la pédagogie des sciences dans la scolarité primaire et secondaire. Il aura pour souci de promouvoir une autre éducation scientifique, basée non pas sur

un ensemble "fini" de connaissances jugées nécessaires, mais sur le développement d'une attitude scientifique et l'appropriation par construction des outils d'investigation (démarches, concepts de base).

Dans ce contexte un certain nombre de points seront abordés :

- Quels sont les objectifs d'une éducation scientifique ? de l'enseignement des sciences physiques ou des sciences naturelles ? Quel degré d'exigence peut-on avoir en fonction du niveau des élèves ?
- Quelles sont les situations et les interventions heuristiques de l'enseignant ? Place du travail de groupe ? des moments de découverte ? de structuration ?
- Quelles sont les aides éducatives efficaces ? Rôles des livres ? de la documentation ? du matériel d'expérimentation ? Organisation matérielle de la classe ?

A propos de ces différents points, il sera discuté un certain nombre de solutions possibles en s'appuyant sur l'effort des différentes innovations déjà réalisées.

M. GIORDAN

### **33. Séminaire de recherche en psychopédagogie des sciences (C II)**

2 h. de séminaire + journées d'étude

*Pré-requis ou co-requis : expérience dans le domaine de l'éducation scientifique.*

Ce séminaire est conçu comme un lieu de rencontre et de confrontation de différents travaux de recherche, de réflexion ou d'innovation dans le domaine de l'éducation aux sciences physiques ou naturelles.

Les réunions porteront alternativement sur la présentation de travaux réalisés dans le domaine de la didactique des disciplines scientifiques, ou dépendant des disciplines fondamentales (psychologie, sociologie, épistémologie, histoire des sciences) mais pouvant avoir un impact sur la recherche en éducation des sciences.

Elles se centeront plus particulièrement cette année sur **l'approche des processus d'apprentissage** et sur **la construction d'instruments didactiques** pour la formation (ou l'autoformation) des enseignants.

Elles permettront aux participants de se familiariser avec la recherche en didactique des sciences, d'analyser leur propre innovation et éventuellement de démarrer des recherches personnelles. Un apport méthodologique sera présenté également par des spécialistes. Des responsables des principales recherches européennes y feront l'état des différentes questions actuelles.

Le programme complet des intervenants sera affiché à la rentrée.

M. GIOVANNINI

### **34. Economie de l'éducation : théories, pratiques économiques et éducation (PL)**

2 h. de séminaire

Ce séminaire abordera des problèmes économiques de l'éducation. Un choix sera

effectué parmi les thèmes suivants, en tenant compte des désirs des participants :

- Concepts économiques : étude et critique.
- Développement économique et besoins en éducation-formation; formation et marché du travail, effets d'entraînement de la formation.
- Objectifs de la politique économique nationale et planification de l'éducation.
- Répartition des revenus et éducation.
- Le rôle de l'Etat dans le financement et la gestion de l'éducation et de la recherche.
- L'investissement dans l'homme et la mise en valeur sélective de toutes les ressources disponibles (politique de
- L'investissement dans l'homme et la mise en valeur sélective de toutes les ressources disponibles (politique de répartition des revenus, besoins, mesures incitatives, etc.).

Le but de ce séminaire est de familiariser des spécialistes de l'éducation avec les problèmes macro-économiques auxquels ils seront confrontés.

M. GOY

### **35. Didactique des sciences (C II)**

2 h. de cours-séminaire

1. Ensemble d'expériences élémentaires de physique et de chimie, effectuées par les étudiants. Ces expériences seront placées dans le contexte du programme d'enseignement des sciences au niveau du programme de l'école primaire romande. Elles conduiront à une extension de la notion "d'environnement".
2. Prospective dans les domaines des sciences fondamentales et technologiques. Organisation de visites dans des laboratoires de recherche fondamentale et de technologie. Prise de conscience des évolutions futures possibles et prévision des impacts sur notre société, en particulier dans le domaine pédagogique.

M. HAMELINE

### **36. Pédagogie générale (B I)**

2 h. de cours + 2 h. de séminaire

La pédagogie n'est pas une science. Si d'aventure elle l'était, disons qu'elle serait la "science de ce que tout le monde connaît". Le "pédagogue" n'est pas un spécialiste. C'est un praticien de l'éducation en quête d'une théorie de sa pratique. Mais comment construire une théorie de la pratique ? Psychologues, psychopédagogues, psychosociologues, psychanalystes, ethnologues, sociologues, médecins, etc., sont là pour dire leur mot sur l'éducation. Que peut en attendre le praticien, soucieux d'acquérir l'intelligence de ce qu'il fait ?

**M. HAMELINE****37. Psychosociologie de l'éducation (B I)**

2 h. de cours-séminaire

Depuis cinquante ans, la psychosociologie a fourni de nombreux instruments pour étudier les groupes humains, leurs structures, leurs interactions, les relations et les conflits qui s'y nouent, leurs rapports aux institutions, leur naissance, leur histoire et leur mort. Le groupe de formation (et particulièrement le "groupe-classe") est évidemment justifiable de cette analyse, a fortiori quand les "pratiques de groupe" sont promues en instrument privilégié de la formation. Qu'a apporté à la connaissance et à la pratique des situations de formation cette focalisation sur le "groupe" ?

**M. HAMELINE****38. Philosophie de l'éducation. La pensée métaphorique et le discours sur l'éducation (B II)**

2 h. de cours-séminaire

"Dis-moi les images qui te hantent, et je te dirai ce que tu penses..." Le discours sur l'éducation est un terrain privilégié pour l'exercice de la métaphore. Chercher pourquoi, constater, par exemple, que l'alternative proposée par les courants de l'Education nouvelle, s'illustre peut-être en priorité par des changements dans la métaphore éducative. L'éducateur est-il un jardinier qui prépare le terreau ou un potier qui façonne la glaise ? questions naïves ? Mais "scientistes" et "ingénieurs" de l'éducation sont, aussi, porteurs d'image... Entre mythe et fantasme, l'imaginaire éducatif demeure le vivier de la pensée pédagogique.

**M. HANHART****39. Economie et éducation : coûts et financement des systèmes de formation (B II)**

2 h. de cours-séminaire

Objectifs :

- explication de certains concepts économiques applicables aux systèmes de formation;
- analyse micro-économique du fonctionnement des systèmes de formation.

L'enseignement, complété par des exemples pratiques, portera sur l'analyse des dépenses éducatives, les modes de financement, l'efficacité interne dans l'utilisation des facteurs de production, le calcul des coûts et une introduction à l'analyse coûts-avantages.

**M. HUTMACHER****40. Education et société 2. Approches sociologiques et historiques (B II)**

2 h. de cours

*Objectifs*

1. Présenter aux étudiants un cadre conceptuel des sciences sociales et des outils d'analyse appropriés pour une étude globalisante des situations éducatives et pour une analyse des rapports entre les théories, discours, institutions et pratiques éducatives d'une part, et la société dans laquelle ils sont insérés d'autre part.
2. Initier les étudiants à une compréhension critique du contexte social dans lequel s'inscrivent les pratiques éducatives.

**Mme LECOULTRE****41. Apports psychanalytiques au champ éducatif (A II)**

3 h. de cours-séminaire

En 1909, Freud écrivait à Jung : "Les instituteurs devraient tous connaître nos affaires, déjà pour l'enfant sain !"

Connaître les affaires psychanalytiques pour un enseignant, qu'est-ce à dire ? Dans le présent et le passé d'un tel apport au champ de l'éducation, les difficultés, les espoirs et les impasses ne manquèrent pas, tournant autour d'une principale interrogation : quelle est en fin de compte la place de l'investigation psychanalytique et de ses concepts parmi les autres sciences humaines ?

Ce questionnement met en jeu l'originalité de cet apport : le savoir psychanalytique est-il simplement un savoir de plus dans cette quête d'une compréhension sur l'enfant, peut-il être appris de la même façon que les résultats des autres sciences et qu'a-t-il à promouvoir dans une pratique éducative ?

En renouant avec les tentatives passées, promues surtout par des pédagogues suisses dès le début de ce siècle, nous tenterons, à partir de leur étude et des questions qu'ils ne cessent de nous poser, d'engager des recherches bien actuelles.

**M. MASSARENTI****42. La créativité (A II)**

2 h. de cours + 1 h. de séminaire

Etude des recherches anglo-saxonnes et françaises confrontées à nos propres investigations dans le domaine. Discussion et description des voies qui s'ouvrent tant sur l'aspect de la "créativité-plan" que celui de la "créativité-spirale".

Le cours n'est pas un cours de formation à la créativité, mais une approche théorique du phénomène et de certaines implications pédagogiques (pédagogie de la

créativité, créativité verbale, artistique, scientifique, communication, etc.).  
Le séminaire est destiné à des exercices pratiques ou d'application.

M. MASSARENTI

**43. Introduction à la pédagogie expérimentale appliquée (D I)**

2 h. de cours + 2 h. de séminaire et travaux pratiques

Rôle, méthodes et outils de la pédagogie expérimentale. Applications pratiques, en particulier dans le domaine de l'évaluation et de la docimologie. Le cours englobe également les notions de schémas expérimentaux, l'information et son traitement, la critique et la correction des instruments utilisés.

Mme PERRET-CLERMONT

**44. Introduction à la psychologie sociale de l'éducation (B I)**

2 h. de cours-séminaire

*Dans le cadre d'une approche pédagogique générale, présentation de contributions spécifiques de la psychologie sociale à la problématique de l'échec scolaire. Ce cours d'introduction abordera notamment : l'étude des mécanismes sociaux en jeu dans le développement cognitif et l'intégration scolaire et sociale de l'élève; les modalités et les conséquences de l'interaction enseignant-enseigné; une approche psycho-sociologique des théories de l'intelligence et de la notion de "handicap" socio-culturel; l'intégration scolaire des enfants étrangers.*

*CE COURS NE SERA PAS DONNÉ EN 1980-81.*

Mme PERRET-CLERMONT

**45. Analyse psycho-sociologique de la fonction enseignante et de ses représentations sociales (B II)**

2 h. de cours-séminaire

Ce cours procède à l'examen de travaux psycho-sociologiques, théoriques et expérimentaux pouvant contribuer à l'analyse de la fonction enseignante et à l'étude de ses modalités d'exercice avec leurs conséquences du point de vue des enseignés.

Il comprend notamment l'abord des points suivants :

- L'insertion sociale et institutionnelle de l'enseignant; son évolution; les rôles implicites et explicites qui sont attribués à l'enseignant dans les rapports sociaux qu'il entretient avec les différents agents sociaux (enseignés, familles, corps professionnels, autorités, etc.);
- les différentes modalités d'exercice de la fonction enseignante; cohérence et ambiguïtés de la fonction; les conflits de rôles;
- les conséquences du point de vue des enseignés.

Ceci devrait permettre d'avancer à la fois dans une compréhension des difficultés quotidiennes de l'enseignant dans une réflexion fondamentale sur l'acte éducatif et son institutionnalisation.

Mme PERRET-CLERMONT

**46. Travaux dirigés de recherche en psychologie sociale de l'éducation (B II)**

2 h. de cours-séminaire ou de travaux pratiques

*44* *Pré-requis : No 48 – Introduction à la psychologie sociale de la situation scolaire et de l'apprentissage ou*

*45* *No 49 – Analyse psycho-sociologique de la fonction enseignante et de ses représentations sociales ou*

*104* *No 101 – Introduction à la psychologie sociale expérimentale ou*

*105* *No 102 – L'articulation psycho-sociologique ou équivalence à discuter.*

Initiation systématique à l'investigation dans le domaine de la psychologie sociale de l'éducation avec la participation à des recherches.

*Thèmes principaux :*

1. Interaction entre enfants et développement cognitif : analyse expérimentale de pratiques pédagogiques telles que le travail par groupes et l'enseignement mutuel.
2. Représentations sociales, communication culturelle et identité scolaire : analyse de l'insertion sociale et scolaire de l'élève et en particulier du cas des enfants immigrés.
3. Les représentations de l'univers scolaire chez les enseignants.

M. PINGEON

**47. Déviances comportementales et pratiques éducatives (C I)**

2 h. de cours et 1 h. de séminaire

- Constellation familiale et carences relationnelles.

- Etude des groupes substitutifs.

- Déviances réactionnelles et occasionnelles.

- Modes d'organisation caractériels.

- Réflexion sur les traits et les états névrotiques.

Chacun des thèmes fera l'objet d'une réflexion psycho-éducative. Le séminaire est consacré à l'étude approfondie de textes choisis.

## M. PINGEON

### 48. Délinquance juvénile : théories et pratiques (C II)

Semestre d'hiver : 3 h. de cours

Semestre d'été : 3 h. de séminaire

*Pré-requis ou co-requis :* No 47 – Déviances comportementales et pratiques éducatives, *et/ou* une pratique éducative.

- Etude des concepts déviance, désaccord, différence.
- Déviance et société anomique.
- Handicap social et société handicapée.
- Délinquance juvénile, théories et pratiques.
- Surface d'assistance institutionnelle et projets éducatifs.
- Analyse de l'équipe pluridisciplinaire.
- Approche de la violence.

## M. PIRON

### 49. Aspects affectifs de la profession enseignante (A I)

2 h. de séminaire

*Pré-requis :* expérience de l'enseignement.

Sensibilisation à l'importance de l'affectivité de l'enseignant dans la vie de la classe. Réflexion sur les mécanismes affectifs jouant un rôle dans la vie professionnelle de l'enseignant, notamment dans ses rapports avec les élèves, les collègues, les parents et les supérieurs hiérarchiques. Incidences psychopédagogiques de la manière dont la personnalité s'est structurée.

## M. POGLIA

### 50. Politique, planification et administration de l'éducation en Suisse (B I)

2 h. de cours-séminaire

- Pour quelles raisons, par qui, comment, sont prises les décisions de politique éducative en Suisse.
- Quelle est l'influence sur celles-ci des contextes idéologiques, économiques, sociaux, etc.
- Rapports entre politique, planification, administration de l'éducation.

Le cours est structuré par l'examen de problèmes actuels aux niveaux cantonal, intercantonal et fédéral.

## Mlle POLETTI

### 51. Analyse des systèmes de formation préparant les travailleurs de la santé (B II)

2 h. de cours

(Ce cours est donné en alternance avec le cours No 53.)

Analyse des projets de formation d'un point de vue institutionnel, professionnel et personnel, historique, analyse et comparaison critique.

## Mlle POLETTI

### 52. Etude des problèmes spécifiques à l'enseignement des soins infirmiers (C II)

2 h. de cours

*Pré-requis :* Formation en soins infirmiers;

No 25 – Education des adultes, approche psycho-sociologique;

No 60 – Education des adultes, aspects socio-économiques.

Etude des bases théoriques des soins infirmiers. Analyse des éléments à prendre en considération dans l'enseignement des soins infirmiers au niveau du contenu, de l'enseigné, de l'enseignant et du contexte dans lequel cet enseignement est donné.

## Mlle POLETTI

### 53. Méthodologie d'enseignement en soins infirmiers (D II)

2 h. de cours

*Problèmes de l'enseignement du savoir-être dans les professions éducatives et de santé.*

(Ce cours, destiné en premier lieu à des infirmiers et infirmières, est ouvert à des étudiants d'autres professions : éducateurs d'adultes, enseignants, assistants-sociaux.)

*CE COURS N'EST PAS DONNÉ EN 1980-81.*

## Mlle POLETTI

### 54. Formation et soins infirmiers. La problématique de la souffrance et de la mort dans la relation éducative et dans la relation d'aide (PL)

2 h. de séminaire + 1 à 2 journées de travail plus intensif

Ce séminaire fonctionnera comme un groupe de réflexion et de travail. Il sera limité à 18 participants et réservé en priorité aux étudiants provenant du domaine des soins infirmiers et de l'éducation des adultes.

M. POUSSIÈRE et ass.

### 55. La relation pédagogique dans les groupes de formation (B I)

3 h. de séminaire

#### Objectifs

- Approfondir la perception de soi-même et des autres en tant que formateur et que formé (analyse des attentes, des représentations, des défenses...).
- Se familiariser, reconnaître et utiliser à bon escient des concepts tels que : rôles, structures, organisations, institutions, etc.
- Apprendre à élucider les phénomènes propres au fonctionnement d'un groupe en formation (normes, conflit, ambivalence, leadership, défenses, etc.).

#### Démarche

Etude de cas, jeux de rôle, analyse de fonctionnement et des relations au sein du groupe, exercices de créativité, apports théoriques.

M. POUSSIÈRE et ass.

### 56. Animation de groupe (B II)

3 h. de séminaire

*Pré-requis :* No 55 – La relation pédagogique dans les groupes de formation.

#### Objectifs

Donner aux participants l'occasion de réfléchir et de vivre collectivement une situation de membre, d'observateur et d'animateur dans un groupe de formation. Seront abordés les thèmes suivants, en relation avec l'animation : pouvoir, conflit, implication, travail et plaisir, fonctions, observation, analyse, régulation, évaluation, etc.

#### Démarche

L'élaboration des connaissances se fait essentiellement sur la base d'une analyse du travail et du vécu des participants dans le groupe. Chacun anime et observe à tour de rôle.

M. POUSSIÈRE et ass.

### 57. Autogestion pédagogique : recherche et formation (B II)

2 h. de cours-séminaire

*Pré-requis ou co-requis :* No 37 – Psychosociologie de l'éducation.

Analyse des relations de pouvoir entre les différents partenaires en situation de formation : présentation et discussion des principales études sur le pouvoir dans les perspectives psychologiques, psycho-sociologiques et sociologiques.

L'autogestion pédagogique en tant que projet de remaniement des relations de pouvoir en situation de formation : mythe ou "utopie régulatrice" des innovations pédagogiques ? Présentation et analyse de réalisations concrètes.

Mme REY-PINTO

### 58. Introduction à l'éducation spéciale (C I)

2 h. de cours + 1 h. de séminaire + 1 h. de travaux pratiques

Pourquoi une éducation pour handicapés ? Mythes et réalités. Objectifs, buts, méthodes de l'éducation spécialisée. Nature et besoins du déficient mental. Etude des insuffisances globales et électives. Différents degrés du retard et leurs causes. Environnement et handicap : l'enfant dans sa famille, à l'école, en institution. Apport des méthodes pédagogiques nouvelles et perspectives d'intégration.

Mme REY-PINTO

### 59. Techniques d'observation et évaluation en éducation spéciale (D II)

1 h. de cours + 1 h. de séminaire + 1 h. de travaux pratiques

*Pré-requis :* No 36 – Pédagogie générale et  
No 58 – Introduction à l'éducation spéciale.

Légitimité, efficacité et validité des méthodes d'observation. Apport de la médecine à l'observation. Prise d'information et buts de l'observation. Utilisation à des fins pratiques. Formes et types d'observation. Le travail-production réalisé dans le temps. Son évaluation. Niveau évolutif d'une réaction. Plan d'observation. Utilisation de l'apport de divers spécialistes (médecin, psychologue, éducateur, enseignant) en vue d'une évaluation globale. Evaluation de l'action pédagogique. Modèles de "grilles" : présentation et étude critique. Séances de synthèse : bilan des observations de l'équipe pluridimensionnelle.

M. STROUMZA

### 60. Education des adultes, aspects socio-économiques (B II)

3 h. de cours-séminaire

Après une définition générale de l'éducation des adultes, un cadre méthodologique est développé pour permettre l'analyse des fonctions et contraintes politiques, économiques et idéologiques d'un système ou d'une situation d'éducation des adultes. Un accent particulier est porté sur la relation qui lie la formation, la qualification et l'emploi.

Le semestre d'été est consacré à l'étude, par groupes, des contraintes et fonctions d'une situation éducative précise, et de leurs relations à la stratégie de formation utilisée.

M. STROUMZA et ass.

**61. Formation ouvrière et syndicale (C II)**

2 h. de séminaire

*Pré-requis :* No 25 – Education des adultes, approche psychosociologique,  
No 60 – Education des adultes, aspects socio-économiques.

Une première partie, théorique, de ce séminaire est consacrée à la définition de l'éducation ouvrière, à l'étude de ses finalités, structures, contenus et méthodes. La formation syndicale est située dans le cadre de l'éducation ouvrière.

Dans une seconde partie, on illustre les réflexions théoriques par l'analyse d'une ou plusieurs expériences concrètes de formation.

M. STROUMZA et M. DOMINICE

**Education des adultes : évaluation (D II)**

(voir cours No 26)

M. STROUMZA et ass.

**62. Méthodologie et étude de cas en éducation des adultes (PL)**

3 h. de séminaire

*Pré-requis :* No 25 – Education des adultes, approche psychosociologique,  
No 60 – Education des adultes, aspects socio-économiques,  
No 61 – Formation ouvrière et syndicale,  
No 26 – Education des adultes, évaluation.

Ce séminaire de recherche est construit autour de la réalisation d'une étude de cas. Un accent particulier est donné à la méthode d'analyse utilisée. La participation, le thème exact de l'étude de cas, le rythme de travail de ce séminaire, feront l'objet d'une négociation entre les intéressés et l'enseignant durant le mois de novembre.

M. STUCKI

**63. Hygiène mentale (A II)**

*Pré-requis :* expérience pédagogique, éducative ou sociale.

Introduction sur l'abord écologique en psychiatrie. Puis groupes de discussion sur des chapitres choisis de prophylaxie mentale (l'enfant dans la famille, l'école, la société), à partir de travaux écrits.

(X) M. THOLLON-POMMEROL

**64. Introduction à la pédagogie audio-visuelle (C I)**

2 h. de cours

La diapositive, instrument pédagogique pour les enseignants et les élèves.

Le cours se propose d'examiner, à travers les usages pédagogiques de la diapositive, les bases de la pédagogie audio-visuelle et ses rapports avec la dite "Civilisation de l'image". Il examinera par ailleurs les aspects d'une technologie audio-visuelle que certains disent "dépassée".

M. VANNEY

**65. Problèmes socio-économiques et éducatifs des adolescents et des adultes mentalement handicapés (B II)**

2 h. de cours

Généralités : handicap mental : conceptions, définitions, classifications et données quantitatives. Le concept de normalisation et l'intégration. Information et image du handicapé.

Thèmes principaux (présentations et discussions concernant les diverses théories et pratiques) :

L'adolescent handicapé mental : particularités, perfectibilité. Méthodes pédagogiques. Quelques instruments d'évaluation. Orientation et formation professionnelle (services, méthodes).

L'adulte : particularités, possibilités. Travail, logement, éducation permanente, loisirs, sexualité.

Le troisième âge : introduction.

(X) M. X\*

**66. Psychopédagogie 1 : Education et développement de l'enfant (C I)**

2 h. de cours + 2 h. de séminaire

(X) M. X\*

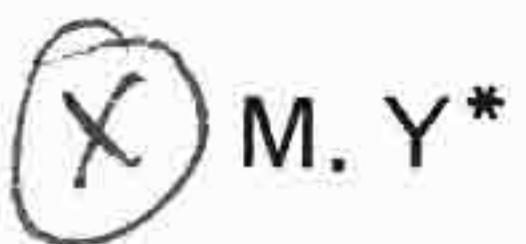
**67. Education de la petite enfance (C II)**

2 h. de cours-séminaire

(X) M. Y\*

**68. Statistiques 1 (D I)**

2 h. de cours



M. Y\*

## 69. Statistiques 2 (D II)

\* Les descriptifs de ces enseignements seront disponibles au secrétariat des étudiants, bureau 351, vers le 15 octobre.

M. ZOLLER

## 70. Formation et moyens de communication de masse (B II)

2 h. de cours-séminaire

*Pré-requis ou*

*co-requis : No 25 – Education des adultes, approche psychosociologique ou  
No 60 – Education des adultes, aspects socio-économiques.*

Présentation des principales fonctions des mass media dans le champ culturel et social : insuffisance de l'étude des effets. Les attitudes des participants face à la presse, la radio, la télévision; groupes socio-culturels et accès aux contenus des media; exemples de stratégies de formation à l'aide de la télévision.

Le projet de l'éducation permanente dans ses rapports avec le système des media.

M. ZOLLER

## 71. Media et formation des adultes (PL)

3 h. de séminaire

*Pré-requis ou*

*co-requis : No 70 – Formation et moyens de communication de masse.*

Etude de cas sur la presse, la radio ou la télévision dans la perspective de la formation des adultes. Méthodologie et analyse de contenu.

*CAS PARTICULIERS ( ce cours est réservé aux enseignants qui se sont inscrits auprès de M. Massarenti avant le 15 juillet 1980) :*

M. MASSARENTI

## 72. Psycho-pédagogie des moins doués \*

2 h. de cours-séminaire

*Pré-requis : 1. Séminaire de sensibilisation à la méthode Romain (3 jours avant la rentrée du semestre d'hiver).*

*2. Deux ans de pratique pédagogique à plein temps et en situation de responsabilité pour toute personne n'ayant pas suivi une formation pédagogique à Genève.*

Le cours-séminaire comporte deux aspects essentiels :

- d'une part, une problématique sur les difficultés de tous ordres que rencontrent et éprouvent les moins doués;
- d'autre part, un passage en revue des incidences pratiques qui découlent des difficultés enregistrées, tant sur le plan didactique que sur le plan du matériel d'enseignement.

Sur le plan didactique, les problèmes des disciplines suivantes seront abordés : français, mathématique, histoire, géographie.

(\* *N'est pas classé dans un domaine, ni dans un niveau.*)

## II. COURS OFFERTS PAR LA SECTION DE PSYCHOLOGIE

Une partie du nouveau plan d'études de la section de Psychologie débutant cette année, il est possible que des changements interviennent soit dans les intitulés, soit dans le contenu des cours offerts par cette section. Nous ne possédons pas tous les renseignements utiles au moment de l'impression du présent Catalogue des cours.

M. ASSAL

## 100. Recherches récentes en neuropsychologie (A II)

2 h. de cours

*Pré-requis : Données de base en neuropsychologie.*

Corrélations entre l'organisation des comportements et les structures cérébrales.

M. BAUMANN et M. DREIFUSS

## 101. Physiologie du système nerveux (A I)

2 h. de cours

Ce cours a pour objectif de donner une vue d'ensemble du fonctionnement du système nerveux. L'accent est mis sur les principes de base présentés dans un ordre logique qui donnent à l'étudiant la possibilité de comprendre les fonctions complexes du système nerveux. Les principaux sujets traités sont : fonction du neurone, interaction intra-neurones, physiologie sensorielle et motrice, physiologie du cortex cérébral, sommeil, mémoire et émotions. L'anatomie est traitée uniquement dans la mesure où elle est indispensable à la compréhension de la fonction du système nerveux.

**M. BULLINGER****102. Psychologie de la sensori-motricité (A I)**

2 h. de cours-séminaire

Sur la base d'un choix de courtes lectures, diverses approches de la sensori-motricité sont analysées dans une perspective développementale. L'accent principal est porté sur les aspects d'élaboration cognitive des systèmes sensoriels de l'homme. Les problèmes méthodologiques posés par le recueil des indices physiologiques du comportement sont étudiés.

**M. BULLINGER et M. MESERLI****103. Les liaisons sensori-motrices (A II)**

2 h. de cours

Dans une première partie l'élaboration cognitive des fonctionnements sensori-moteurs est analysée selon diverses approches théoriques. Ces approches prennent en compte les problèmes spécifiques liés aux premières étapes du développement ainsi que les problèmes sensori-moteurs posés par des tâches particulières chez l'adulte.

La sensori-motricité oculaire est analysée d'une manière détaillée, en traitant ses bases matérielles, son développement et les liens qu'elle entretient avec l'activité cognitive.

Les problèmes théoriques et pratiques posés par les suppléances sensori-motrices chez l'enfant déficient et dans quelques situations de psychologie du travail sont analysés.

La deuxième partie est centrée sur le traitement des informations visuelles et haptiques, les associations inter-modales et le contrôle visuo-moteur en faisant plus particulièrement référence aux aspects pathologiques de ces comportements.

Les facteurs cognitifs des interactions organisme-milieu sont abordés à travers le contrôle verbal de l'action et sa planification temporelle ainsi que par une analyse des phénomènes d'intégration et de désintégration de l'espace représenté.

**M. DOISE****104. Psychologie sociale 1 : Introduction à la psychologie sociale expérimentale (B I)**

1 h. de cours + 1 h. de séminaire

Présentation de quelques domaines de la psychologie sociale expérimentale : théorie de l'influence sociale; théorie de l'équilibre cognitif; l'étude de la soumission à l'autorité; le phénomène de la polarisation collective; interaction sociale et développement cognitif; méthodes en psychologie sociale expérimentale.

**M. DOISE****105. Psychologie sociale 2 : Modèles d'analyse en psychologie sociale (B II)**

2 h. de cours

Le cours porte sur la nature de l'explication en psychologie sociale, qui fait intervenir quatre niveaux d'analyse et leur articulation. L'intervention de ces niveaux d'analyse est illustrée dans les études sur l'intelligence, l'influence sociale et les relations entre groupes.

**M. FRIGNANI****106. Introduction à la communication et aux langages audiovisuels (C I)**

2 h. de cours

Le cours a comme but de donner des connaissances de base sur la spécificité des différents langages audiovisuels et sur les potentialités psychopédagogiques et sociologiques du rapport communicatif que l'on instaure. Analyses de la bande dessinée, de l'image publicitaire et des textes audiovisuels didactiques. L'utilisation des moyens audiovisuels dans les structures pédagogiques de l'école et de la classe. Audiovisuel et formation des maîtres. La télévision éducative et la télévision scolaire.

**M. GOUMAZ****107. Psychologie de l'adolescent (A II)**

2 h. de cours-séminaire

*Pré-requis :* Connaissance élémentaire des notions psychanalytiques.

Etude du développement de la personnalité chez l'adolescent, principalement du point de vue psychanalytique, sans écarter d'autres approches. Des lectures sont réparties entre les participants au séminaire. Des études de cas ont lieu, soit sur dossier, soit sous forme de présentation.

**M. HENNY****108. Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent (A II)**

2 h. de cours

Présentation clinique sur matériel vidéo.

Présentation clinique en direct dans le cadre du Service médico-pédagogique d'enfants et d'adolescents présentant des formes variées de psychopathologie. Discussion de l'interview.

Elaboration métapsychologique dans la perspective psychodynamique.

Mlle INHEIDER

**109. Psychologie génétique 2 (A II)**

1 h. de cours + 1 h. de séminaire

*Pré-requis :* un cours d'introduction à la psychologie génétique (No 114 ou No 115).

Etude génétique de quelques aspects des fonctions figuratives et opératives : mémoire, image mentale, espace et causalité.

Mlle INHEIDER

**110. Psychologie génétique 3 (A II)**

1 h. de cours + 1 h. de séminaire

*Pré-requis :* No 109 – Psychologie génétique 2.

Les théories et mécanismes du développement cognitif (y compris apprentissage cognitif). Etude fondamentale et perspectives d'application.

M. de LANNOY

**111. Psychologie générale et anthropologique**

2 h. de cours + 1 h. de séminaire

*Introduction :*

La psychologie comme science expérimentale.

*Objectif :*

Introduire à la problématique, aux théories et aux méthodes de la psychologie comme science expérimentale et à leurs relations avec l'anthropologie biologique, écologique et culturelle.

*Contenu du cours :*

1. L'émergence de la psychologie comme science expérimentale dans le contexte humaniste et social du XIX<sup>e</sup> siècle.
2. Relations d'objet et relations de méthode en psychologie et en anthropologie à travers : a) une confrontation historique des principales conceptions de la psychologie : élémentarisme, fonctionnalisme, gestaltisme, behaviorisme, évolutionnisme, culturalisme; b) l'étude expérimentale de phases de la conduite : perception, apprentissage, motivation, émotion, communication.

M. de LANNOY

**112. Psychologie générale expérimentale (A II)**

2 h. de cours

*Pré-requis :* notions élémentaires en psychologie de l'apprentissage.

**Objectifs :**

1. Confrontation des principales théories de l'apprentissage en psychologie expérimentale, en particulier de l'apprentissage cognitif.
2. Applications aux phénomènes d'apprentissage de modèles cybernétiques issus des théories du conflit.

*Introduction :*

1. Problèmes épistémologiques de l'apprentissage.
2. Apprentissage et motivation.
3. Théories de l'apprentissage et applications.

*Première partie.* Grandes conceptions de l'apprentissage :

1. Théorie des connexions directes.
2. Théorie de la médiation.
3. Théories probabilistes.

*Deuxième partie :* Théories de l'apprentissage cognitif.

*Troisième partie :* Théories du conflit et modèles cybernétiques de l'apprentissage.

Mlle MAQUARD

**113. Troubles du langage oral chez l'enfant (A II)**

2 h. de cours et travaux pratiques

*Pré-requis :* No 1 – Psychologie génétique 1,  
No 125 – Psycholinguistique, ou  
No 101 – Anatomie et physiologie du système nerveux.

*Cours :* Après une étude critique des modes diagnostiques utilisés, un rappel des limites relatives du normal et du pathologique en la matière, descriptions des grands syndromes : troubles et retards d'articulation de parole et de langage.

*Travaux pratiques :* Assister et participer à des traitements effectués par des logopédistes du Service médico-pédagogique.

M. MONTANGERO

**114. Les fondements de la théorie psycho-génétique (A I)**

2 h. de cours

**SEMESTRE D'HIVER**

L'explication en psychologie : l'originalité des positions piagétienne.

1. Les relations entre plans psychologique et biologique (des réductionnismes au parallélisme).
2. Les rapports entre les conduites de l'enfant et celles de l'adultes.
3. L'explication de la nécessité logique (le structuralisme comme dépassement de l'alternative empirisme-rationalisme).
4. La difficile synthèse des points de vue synchronique et diachronique.

**SEMESTRE D'ETE**

Les étapes de la pensée piagétienne. Les procédures de la psychologie génétique.

Les centres d'intérêt successifs de la pensée de Piaget : genèse, structure et fonctionnement. Les points de vue interactionniste et constructiviste.

M. MONTANGERO

**115. Le développement de l'intelligence (A I)**

2 h. de cours + 1 h. de séminaire

A la faveur d'un compte rendu du développement de l'intelligence, de la naissance à l'adolescence, les principaux concepts explicatifs de Piaget sont présentés et illustrés. L'accent est mis sur la conception piagétienne de la nature (opératoire) de l'intelligence et du développement cognitif (constructivisme).

Les séminaires sont consacrés à la discussion de passages choisis de Piaget et de quelques textes critiques.

M. MOUNOUD

**116. Psychologie du développement de la personnalité (A II)**

2 h. de cours

*Pré-requis :* No 111 – Introduction à la psychologie,  
No 130 – Psychologie de l'enfant, ou  
No 7 – Introduction au développement psychosocial de l'enfant et de l'adolescent.

Le développement de la personnalité est étudié chez le bébé, l'enfant et l'adolescent en essayant de faire ressortir les mécanismes communs à ces trois périodes. L'enseignement se fait à partir d'une quinzaine de textes courts qui sont discutés de façon critique. Les perspectives psychanalytiques et expérimentales sont envisagées.

M. MUNARI

**117. Introduction à la psychologie de l'éducation (A I)**

2 h. de cours-séminaire

Education et communication : analyse des tendances et des pratiques actuelles de l'éducation à la lumière des données et des méthodes des différents courants de la psychologie moderne.

M. MUNARI

**118. L'intervention psychopédagogique dans les institutions éducatives (C II)**

3 h. de séminaire + 3 h. de travaux pratiques

Elaboration d'une méthodologie de l'intervention du psychologue et des pédagogues dans les milieux éducatifs, à partir des données et des méthodes de la psycho-

logie expérimentale et génétique, de l'analyse institutionnelle et de l'analyse des processus de décision, dans une optique systémique. Les travaux pratiques ont lieu sur le terrain et dans des situations simulées.

M. NICOLAIDIS

**119. Psychanalyse (A II)**

1 h. de cours + 1 h. de cours-séminaire

*Co-requis :* No 120 – Le développement affectif et ses troubles.

Introduction à la psychanalyse en tant que théorie et méthode d'approche. Sujets de l'année dernière :

1. La problématique oedipienne et le complexe d'Oedipe (anthropologie freudienne, théorie et clinique élémentaire).
2. Les trois grandes névroses au point de vue de la théorie psychanalytique.

Mme REYMOND-RIVIER

**120. Les troubles du développement affectif (A II)**

2 h. de cours

*Pré-requis ou co-requis :* No 116 – Psychologie du développement de la personnalité.

Etudiés du point de vue de la génétique et de la dynamique freudienne, concepts de base : structure, caractère, symptômes; normalité et pathologie, structures psychotique et névrotique, organisations limites. Psychose infantile, manifestations névrotiques et névrose chez l'enfant. Troubles de la personnalité chez l'adolescent.

Mme RIEBEN

**121. Les apprentissages scolaires et leurs troubles (C II)**

*Pré-requis :* un cours de psychopédagogie de la langue maternelle, et de l'expérience dans l'enseignement.

Fondements théoriques des apprentissages en général et des apprentissages scolaires en particulier.

Les troubles dans l'apprentissage de la langue écrite : analyse des composantes perceptive, motrice, liées à l'espace et au temps, psycholinguistique, cognitive, sociale et affective.

Les troubles dans l'apprentissage des mathématiques : nature de l'activité mathématique, rôle du langage.

Spécificité des troubles et diversité des causes, remise en question des concepts de dyslexie, dysorthographie, dyscalculie.

Diversité des approches et interventions psychopédagogiques.

Mme RIEBEN

**122. Psychologie différentielle (D II)**

2 h. de cours + séminaire

*Pré-requis :* No 68 – Statistiques 1.

Développement de la psychologie différentielle : bref historique, fondements théoriques, place de la psychologie différentielle dans la psychologie actuelle en tant que méthode et en tant que domaine. Problèmes posés par la mesure des différences inter-individuelles; construction des tests et questionnaires. Groupement a posteriori des individus et organisation des conduites cognitives et non-cognitives; notions de créativité et de style cognitif. Groupement a priori des individus (sexe, race, culture, milieu socio-économique). Problème de l'origine des différences inter-individuelles.

Mme SCHMID-KITSIKIS

**123. Développement mental et ses troubles (A I)**

2 h. de cours

Développement mental et processus de mentalisation : genèse, signification psychologique et modes de fonctionnement. Perspective génétique et psychopathologique. Les désordres de la personnalité (carences relationnelles, intellectuelles et organiques; états pré-névrotiques et névrotiques; états pré-psychotiques et psychotiques) et les processus de mentalisation.

Les perspectives thérapeutiques.

Mme SCHMID-KITSIKIS

**124. Psychopathologie du développement mental (A II)**

2 h. de cours + 1 h. de séminaire

*Pré-requis ou co-requis :* No 120 – Le développement affectif et ses troubles.

Analyse des aspects psychologiques du développement mental déficitaire (arriérations mentales, psychoses infantiles déficitaires, etc.). Signification des retards intellectuels en relation avec les autres facteurs du développement.

Signification de la notion du normal et du pathologique.

Mme SINCLAIR

**125. Psycholinguistique 1 (C I)**

1 h. de cours + 1 h. de séminaire

Description de l'acquisition du langage pendant les trois premières années :

*Pré-langage* : développement cognitif, évolution de l'imitation, le babillage, la communication non verbale; période des holophrases, contenu et forme phonologiques; période des énoncés à deux et plusieurs éléments; contenu et structure. Semestre d'été : recherches récentes portant sur cette période; méthodologie et théories interprétatives.

Mme SINCLAIR

**126. Psycholinguistique 2 (C II)**

1 h. de cours + 1 h. de séminaire

*Pré-requis :* No 125 – Psycholinguistique 1.

Modèles linguistiques et modèles psycholinguistiques. Tendances nouvelles en linguistique et leur importance quant aux théories de l'acquisition.

Semestre d'été : recherches récentes, méthodologie.

M. STUCKI

**127. Introduction à la psychopathologie de l'enfant (A I)**

2 h. de cours

Aspects principaux de la psychiatrie infantile : problèmes affectifs, inadaptation sociale, affections organiques, déficience mentale, troubles instrumentaux et pathologie psychosomatique. A chaque chapitre sont abordés des problèmes théoriques (tels que les limites du normal et du pathologique, les rapports entre l'organogenèse et la psychosociogenèse) et passées en revue les méthodes thérapeutiques.

M. STUCKI

**128. Le développement psychomoteur et ses troubles (A II)**

1 h. de cours + 1 h. de séminaire

*Pré-requis :* une année d'études universitaires.

1. Au semestre d'hiver seront envisagés :

- a) La problématique du développement psychomoteur (les principaux modèles, leurs rapports).
- b) Les étapes de l'organisation motrice dans les phases pré-, péri- et postnatales (inclus la prématurité, l'examen du nouveau-né et du nourrisson, la latéralisation, etc.).
- c) La pathologie et les thérapeutiques psychomotrices (par exemple en cas d'infirmité motrice cérébrale, d'instabilité motrice cérébrale, d'instabilité ou de retard moteur).

2. Au semestre d'été seront abordées les notions de schéma corporel (ou postural)

et d'image du corps dans une perspective surtout neuropsychologique (practognosique) et psychiatrique.

Les incidences pratiques seront étudiées à l'aide de documents audio-visuels et de présentations par des praticiens.

M. VINH BANG et M. VOELIN

**129. Diagnostic opératoire (D II)**

1 h. de cours + 3 h. de travaux pratiques

*Pré-requis : un cours d'introduction à la psychologie génétique (No 114 ou No 115).*

Interrogatoire, prises de protocoles, interprétation d'épreuves servant au diagnostic du raisonnement chez l'enfant et chez l'adolescent. Etude de l'ensemble des épreuves se rapportant à un même domaine de la pensée (espace, logique, etc.). Etude de cas.

M. VONECHE et ass.

**130. Psychologie de l'enfant (A I)**

2 h. de cours + 4 h. de séminaire et travaux pratiques

1. Introduction à la pensée scientifique dans le domaine de la psychologie de l'enfant et de l'adolescent sur la base de théories psychanalytiques, génétiques, rationalistes, behavioristes et culturalistes.
2. Introduction pratique aux méthodes de recherche dans les domaines du développement perceptif et de la genèse des constances représentatives affectives (rhétorique).
3. Travail personnel (individuel ou collectif) dans l'une des quatre approches étudiées au cours, requis de chaque étudiant.

M. WERMUS

**131. Introduction à la logique (D I)**

2 h. de cours + 1 h. de séminaire

Introduction aux relations interpropositionnelles et leur fondement sémantique. Etude des significations des propositions à l'aide de valeurs de vérité et des éléments de la théorie des inférences. Principes de raisonnement selon les normes logiques. Indications sur l'analyse logique de modèles simples. Exercices et séminaires périodiques en groupes.

### **III. COURS OFFERTS PAR D'AUTRES FACULTES ET INSTITUTS**

M. AUROI et M. CARTON (Institut Universitaire d'Etudes du Développement)

**200. Education et développement (PL)**

2 h. de cours-séminaire

L'objectif du séminaire est d'examiner à travers des textes et des projets ce que l'éducation apporte au développement (économique et socio-culturel).

On étudiera d'une part la fonction "investissement" de l'éducation, son apport à la croissance du produit et des revenus ainsi que son action sur la distribution des revenus.

D'autre part, l'éducation sera envisagée comme consommatrice de ressources financières et humaines et donc comme une charge dans les budgets nationaux des pays en voie de développement. On tentera de voir s'il existe des stratégies alternatives valables permettant de réduire le poids des dépenses d'éducation. L'éducation rurale pourrait être une solution dans la perspective d'une augmentation de la production agricole. Mais l'approche doit-elle se faire par le biais de l'école classique, de la scolarisation ou par des programmes de type extrascolaire, voire non formels ?

M. BERCHTOLD (Faculté des Lettres)

**201. Aspects de l'histoire de la psychologie et de la théologie en Suisse.  
De Paracelse à C.G. Jung, et de Calvin à Karl Barth**

1 h. de cours

*(Ce cours est réservé aux candidats à l'enseignement primaire.)*

Ce cours se propose de présenter non seulement certaines figures majeures de psychologues helvétiques (ou d'étrangers ayant élaboré leur œuvre en Suisse), mais aussi les vues — sur l'homme, l'enfant et sa formation — de théologiens ayant exercé une forte influence sur la sensibilité générale.

M. GIROD et ass. (Faculté des SES)

**202. Sociologie de l'éducation (B I)**

2 h. de cours-séminaire

- a) Introduction à cette branche.
- b) Les facteurs sociaux de l'accès aux études et de l'acquisition des connaissances.
- c) Enseignement reçu, évolution des connaissances à l'âge adulte, mobilité sociale, productivité de l'économie.

---

COMPOSITION ET MAQUETTE : **SERGE QUELOZ**